

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Intervenant éducatif petite enfance

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	1/56

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel.....	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	6
Fiche emploi type	7
Fiches activités types de l'emploi	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	17
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	51
Glossaire du REAC	53

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	3/56

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Contexte de l'examen du titre professionnel

L'analyse menée courant 2025 sur le territoire national repose sur la mobilisation d'une veille quantitative et qualitative du champ de la petite enfance ainsi que sur une enquête de terrain auprès de professionnels en exercice, de directeurs d'établissement, d'employeurs et d'acteurs significatifs du champ.

Le rapport de l'observatoire de la petite enfance (ONAPE) de décembre 2024 montre que malgré une progression de l'offre d'accueil en 2023 (+ 0.4% par rapport à 2021), portée en particulier par l'essor du développement des micro-crèches, le manque de solution d'accueil est toujours constaté. Les établissements d'accueil du jeune enfant représentent pour 39% le mode de garde mobilisé par les parents. Par ailleurs, il est constaté dans le champ de la petite enfance une pénurie de professionnels, notamment de niveau 4 et plus ce qui a un impact sur l'offre des places en établissements d'accueil du jeune enfant.

Au titre des mesures envisagées pour répondre aux points précédemment cités, en cohérence avec la volonté de créer une filière des métiers de la petite enfance, il a été décidé de la création d'un titre professionnel du ministère chargé du travail, de niveau 4 axé sur le volet éducatif : Intervenant éducatif petite enfance.

La création du titre professionnel intervenant éducatif petite enfance vise à faciliter les parcours et les mobilités professionnelles verticales : du CAP AEPE au DEEJE, comme horizontales : titulaire d'un même niveau de certification de niveau 4, tel que DEAP.

L'entrée en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2026 du Décret n°2025-304 du 1^{er} avril 2025 relatif aux autorisations de création, d'extension et de transformation des établissements d'accueil de jeunes enfants et à l'accueil dans les micro-crèches, apporte des modifications qui entraînent des besoins en personnels qualifiés de rang 1.

Les questions de la transition écologique, de la santé au travail, du handicap et des usages numériques ont été prises en compte dans l'analyse du travail. Les résultats ont été traités et intégrés dans les différentes parties du Référentiel emploi activités compétences (REAC).

Dans l'élaboration du REAC, il a été pris en compte la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, la Charte nationale de soutien à la parentalité et le Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant.

Liste des activités

Nouveau TP : Intervenant éducatif petite enfance

Activités :

- Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux
- Accompagner le développement des jeunes enfants
- Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	5/56

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux	1	Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
		2	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux
		3	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels
		4	Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif
2	Accompagner le développement des jeunes enfants	5	Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien
		6	Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe
		7	Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale
		8	Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
3	Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants	9	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative
		10	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité
		11	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale

FICHE EMPLOI TYPE

Intervenant éducatif petite enfance

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

L'intervenant éducatif petite enfance exerce son activité professionnelle quotidienne en établissement d'accueil du jeune enfant jusqu'à 6 ans, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et en cohérence avec le projet d'établissement. Dans son exercice professionnel, il applique les principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, les principes de la Charte nationale de soutien à la parentalité et inscrit ses pratiques en lien avec le Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant. Il intervient dans une posture éthique auprès des jeunes enfants, des parents ou de l'entourage, interroge et analyse ses pratiques, ajuste ses actions éducatives et contribue avec l'équipe à l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

Dans son quotidien professionnel, l'intervenant éducatif petite enfance s'appuie sur l'analyse de ses observations pour s'adapter et adapter ses réponses à un jeune enfant dans le groupe et à un groupe de jeunes enfants. Il est un adulte de référence pour les jeunes enfants qu'il accompagne dans leur développement global, leur confiance en soi, leur estime de soi et leur autonomie.

L'intervenant éducatif petite enfance assure, avec l'équipe, un accueil personnalisé des jeunes enfants, des parents ou de l'entourage dans un collectif. Il favorise un accueil inclusif et ajuste ses pratiques d'accueil à la singularité et aux particularités des jeunes enfants en prenant en compte chaque situation familiale. Dans sa pratique, il tient compte des situations de handicap chez les jeunes enfants, les parents et l'entourage. Il adopte une posture empathique, de non-jugement et de non-discrimination dans sa communication et sa relation avec les jeunes enfants, les parents ou l'entourage. Il est à l'écoute des besoins et des besoins spécifiques des jeunes enfants et met en œuvre une démarche d'observation pour accompagner avec justesse, bienveillance et bientraitance les jeunes enfants dans leur développement.

Il est attentif aux besoins physiologiques, affectifs et relationnels des jeunes enfants. Lors des temps de sommeil, de change et de repas, par son écoute et sa présence bienveillante, l'intervenant éducatif petite enfance s'assure avec l'équipe de leur sécurité physique et émotionnelle. Il se saisit de ces moments du quotidien pour les accompagner dans leur autonomie en respectant leur rythme, leur singularité et leurs particularités.

Dans tous les moments de la journée, il veille avec l'équipe aux besoins affectifs et relationnels des jeunes enfants et favorise l'expression et la compréhension de leurs émotions. Dans ses réponses aux jeunes enfants, il adopte une posture bientraitante et met en place des jeux ou des activités d'apaisement émotionnel adaptés. De l'analyse de ses observations et de celle partagée avec l'équipe, il communique de manière rassurante avec les parents ou l'entourage sur les émotions et les comportements de leur(s) jeune(s) enfant(s).

Pendant la période de familiarisation, il participe avec les parents à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé de leur(s) jeune(s) enfant(s). L'intervenant éducatif petite enfance favorise la parole des parents, prend le temps d'échanger sur les pratiques éducatives familiales et d'explicitier le cadre et les règles de la vie collective. Il communique sur le projet d'accueil personnalisé avec l'équipe, la direction et le cas échéant avec référent santé et accueil inclusif.

Avec l'équipe, il élabore et met en place des activités ludiques pour favoriser l'épanouissement, l'expérimentation, l'exploration et la découverte des jeunes enfants ; il aménage des espaces de jeux libres, diversifie les propositions d'activités ludiques et de sorties extérieures. Il participe également à la mise en œuvre d'actions éducatives hors les murs pour sensibiliser les jeunes enfants à la culture et les initier à l'éducation à l'environnement.

Tout au long des activités et des actions éducatives, il observe le jeune enfant dans le groupe et le groupe de jeunes enfants, prend en compte leur singularité et leurs particularités pour adapter avec l'équipe les propositions et les méthodes pédagogiques dans une visée d'amélioration continue des pratiques et de la qualité des propositions éducatives.

L'intervenant éducatif petite enfance accompagne la parentalité au quotidien, avec l'équipe. Lors des temps d'accueil, des moments conviviaux avec les parents ou l'entourage, il crée les conditions favorables

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	7/56

aux échanges, à la collaboration et à l'instauration d'une alliance éducative. Avec l'équipe, il met en place des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et soutient la fonction parentale. Il s'inscrit une démarche méthodologique qui repose sur une analyse des demandes ou des propositions des parents ou de l'entourage, de ses observations partagées avec celles de l'équipe ou encore d'une demande de la direction pour mettre en place, en équipe, des actions d'accompagnement à la parentalité.

L'accueil des jeunes enfants, des parents et de l'entourage se déroule sur des plages horaires définies par le projet d'établissement. Cet accueil peut être régulier, occasionnel (ponctuel et anticipé à l'avance) et dit d'urgence. Les horaires d'ouverture et de fermeture varient d'un établissement d'accueil du jeune enfant à un autre.

L'intervenant éducatif petite enfance travaille selon un planning défini dans un contexte susceptible de changer. Dans l'exercice de ses activités professionnelles, il peut être exposé à des risques physiques (douleurs au dos, chutes...), psychologiques (stress, conflits, bruit...) ou infectieux.

L'intervenant éducatif petite enfance exerce ses activités au sein d'une équipe pluriprofessionnelle dont la composition varie selon la structure : éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif petite enfance, infirmier, puéricultrice, psychomotricien, cuisinier, agent d'entretien, etc. Dans certaines situations, il peut être amené à travailler avec le référent santé et accueil inclusif, un professionnel de santé ou un psychologue.

Il participe à l'accueil, à l'accompagnement et à la formation d'apprenants.

Dans ses différentes activités professionnelles, il utilise des outils numériques et intègre des pratiques écoresponsables et de développement durable. L'intervenant éducatif petite enfance actualise ses connaissances, s'informe et se forme sur le champ de la petite enfance, le développement de l'enfant, les méthodes pédagogiques, les troubles du neurodéveloppement, les évolutions des parentalités, la réglementation, les usages numériques, etc.

L'emploi de l'intervenant éducatif petite enfance s'exerce sous la responsabilité de la direction de l'établissement d'accueil du jeune enfant. Il rend compte à la direction des conditions de réalisation de son accompagnement éducatif auprès des jeunes enfants et partage ses observations, ses analyses et ses questionnements avec l'équipe lors des réunions ou des temps informels. Il alerte la direction ou le professionnel compétent sur toutes situations de négligence ou de maltraitance, de signes de violences intrafamiliales, de violences éducatives ordinaires ou de violences institutionnelles observées.

Il contribue avec l'équipe à la mise en œuvre du projet éducatif, à son évaluation et aux propositions d'ajustements dans une visée d'amélioration de la qualité d'accueil des jeunes enfants, des parents et de l'entourage.

Selon l'organisation du travail, il travaille plus particulièrement avec l'éducateur de jeunes enfants, garant de la mise en œuvre du projet éducatif auprès de l'équipe ou avec des professionnels de santé pour ce qui concerne la prise en considération des dispositions relatives à la santé d'un ou de plusieurs enfants.

L'intervenant éducatif petite enfance fait preuve de curiosité, de créativité, d'ouverture d'esprit et est force de proposition. L'exercice de ses activités professionnelles implique des capacités d'observation, d'écoute, d'analyse, d'adaptation, de prise de recul et de remise en question pour accueillir et accompagner les jeunes enfants dans leur développement en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités et de la singularité de chaque situation familiale.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Les établissements d'accueil du jeune enfant jusqu'à 6 ans : crèches collectives et jardins d'enfants.

L'emploi peut s'exercer au sein de collectivité territoriale, d'organisme à but non lucratif et en entreprise du secteur marchand.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	8/56

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Auxiliaire petite enfance
- Assistant d'éducation de la petite enfance
- Assistant accueil petite enfance
- Assistant éducatif petite enfance

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux
Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux
Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels
Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif
2. Accompagner le développement des jeunes enfants
Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien
Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe
Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale
Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
3. Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants
Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative
Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité
Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale

Compétences transversales de l'emploi

Communiquer
Ajuster ses actions au quotidien et contribuer à l'amélioration continue des pratiques professionnelles
Mobiliser les outils numériques dans ses activités et ses pratiques professionnelles
Respecter les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène
Travailler et coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) :

IDCC 29 - CCN du 31 octobre 1951 des établissements privés d'hospitalisation, de soins de cure et de garde à but non lucratif.

IDCC 413 - CCN du 15 mars 1966 des personnels des établissements et services privés pour personnes inadaptées et handicapées (accords CHRS rattachés à la CCN66).

IDCC 1261 – CCN des acteurs du lien social et familial.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	9/56

IDCC 1518 – CCN ECLAT du 28 juin 1988 (étendue).

IDCC 2128 - Convention, collective nationale de la mutualité du 31 janvier 2000 (étendue).

IDCC 2941 – CCN, Convention collective nationale de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile du 21 mai 2010.

IDCC 3127 – CCN des services à la personne du 20/09/2012 étendue le 3/04/2014.

IDCC 5502 – CC Croix Rouge Française de juillet 1986.

Code(s) NSF :

332--Travail social (niv100)

Fiche(s) Rome de rattachement

K1307 animateur / Animatrice petite enfance

K1207 Intervention socioéducative

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	10/56

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

En cohérence avec le projet d'établissement et dans le respect des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant et des référentiels qui les déclinent, l'intervenant éducatif petite enfance contribue à un accueil de qualité des jeunes enfants. Il assure un accueil respectueux en tenant compte de la singularité de chaque situation, sans distinction de genre, d'origine, de niveau social et de conditions de vie. L'intervenant éducatif petite enfance contribue à l'accueil des jeunes enfants en répondant à leurs besoins fondamentaux, tant sur le plan affectif et relationnel que sur le plan physiologique. Il construit avec le jeune enfant une relation tendre, empathique et chaleureuse. Il participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif et propose avec l'équipe des ajustements dans une visée d'amélioration de la qualité d'accueil en prenant en compte les situations de handicap des jeunes enfants, des parents ou de l'entourage.

Avec l'équipe, par un accueil personnalisé, il assure la continuité de la sécurité affective et relationnelle des jeunes enfants. Il met en œuvre une démarche d'observation rigoureuse et attentive des besoins fondamentaux des jeunes enfants pour répondre de manière adaptée et bienveillante et soutenir leur développement, en tenant compte de leur âge, de leur rythme et de leurs capacités. Dans son quotidien professionnel, à partir de ses observations, il tisse une relation privilégiée avec les jeunes enfants, adapte sa posture et sa communication verbale et non verbale.

Il porte une même attention aux besoins physiologiques fondamentaux (sommeil, alimentation et change) et aux aspects émotionnels des jeunes enfants et transmet à l'équipe les éléments nécessaires pour assurer la continuité et la cohérence des réponses pour le bien-être physique, affectif et relationnel des jeunes enfants.

Pour répondre aux besoins physiologiques, émotionnels et relationnels des jeunes enfants, il adapte ses gestes techniques selon leur âge, leur rythme et leurs capacités et met à profit chacun de ces moments pour favoriser leur éveil, leur exploration et leur autonomie. Pendant les temps d'endormissement ou de réveil, les repas, le change ou l'accompagnement au processus de continence, l'intervenant éducatif petite enfance est attentif à la manière dont il s'adresse au jeune enfant et tient compte de sa singularité et de ses particularités.

L'intervenant éducatif petite enfance accompagne les jeunes enfants et répond à leur besoin de continuité relationnelle. Il observe les réactions des jeunes enfants, ses émotions, ses pleurs, y répond et les accompagne par une présence attentive et chaleureuse. Il accompagne et régule les manifestations d'agressivité, les conflits et les comportements qui l'interrogent, en s'engageant notamment dans des démarches de renforcement positif. Il pose un cadre éducatif sans violence.

Lors des temps d'accueil, à l'arrivée des jeunes enfants et au moment de leur départ, l'intervenant éducatif petite enfance transmet à l'équipe les informations et ses observations. Il veille à la qualité de ses transmissions avec les parents ou l'entourage et prend le temps d'échanger sur les anecdotes de la journée des jeunes enfants. Il est attentif aux émotions des jeunes enfants au moment de leur arrivée et de leur départ de la structure et il répond à leurs besoins de manière bienveillante et empathique.

L'intervenant éducatif petite enfance communique avec empathie, justesse et bienveillance avec les jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités. Il fait preuve de discrétion professionnelle dans ses échanges et lors des transmissions avec les parents et l'entourage. Dans ses communications avec l'équipe et la direction, il respecte la confidentialité et fait preuve de discrétion professionnelle. Dans son activité quotidienne, il utilise des outils numériques et bureautiques.

Il travaille en équipe pluriprofessionnelle dont la composition varie selon la structure : éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif petite enfance, infirmier, puéricultrice, psychomotricien, cuisinier, agent d'entretien, etc. Dans certaines situations, il peut être amené à travailler avec le référent santé et accueil inclusif ou un psychologue.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	11/56

Selon l'organisation du travail, il travaille plus particulièrement avec l'éducateur de jeunes enfants, garant de la mise en œuvre du projet éducatif auprès de l'équipe ou avec des professionnels de santé pour ce qui concerne la prise en considération des dispositions relatives à la santé d'un ou de plusieurs jeunes enfants.

L'intervenant éducatif petite enfance exerce son activité sous la responsabilité de la direction de l'établissement d'accueil du jeune enfant et l'alerte, ou le professionnel compétent, de toutes situations de négligence ou de maltraitance, de violences intrafamiliales, de violences éducatives ordinaires ou de violences institutionnelles observées.

L'intervenant éducatif petite enfance se forme, s'informe, actualise ses connaissances, partage quotidiennement l'analyse de ses observations avec l'équipe et s'inscrit dans une dynamique de réflexion sur les pratiques professionnelles.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités

Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux

Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels

Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer

Ajuster ses actions au quotidien et contribuer à l'amélioration continue des pratiques professionnelles

Mobiliser les outils numériques dans ses activités et ses pratiques professionnelles

Respecter les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène

Travailler et coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	12/56

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Accompagner le développement des jeunes enfants

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

En cohérence avec le projet d'établissement et dans le respect des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant et les référentiels qui les déclinent, l'intervenant éducatif petite enfance accompagne au quotidien les jeunes enfants dans leur développement, leur éveil et leur autonomie et tient compte des situations de handicap. Il construit une relation de façon empathique, tendre et chaleureuse avec les jeunes enfants.

Avant l'ouverture de la structure, il vérifie l'espace d'accueil pour s'assurer de la sécurité des jeunes enfants, organise l'espace et crée les conditions d'un accueil inclusif en favorisant un aménagement chaleureux.

Il participe en équipe à la réflexion sur la planification de la journée à l'attention des jeunes enfants. A différents moments de la journée, l'intervenant éducatif petite enfance aménage des espaces chaleureux, sécurisés et confortables pour que les jeunes enfants évoluent et expérimentent sans danger. Il met en place avec l'équipe des espaces pour le jeu libre et prépare des activités ludiques qui favorisent la découverte, l'expérimentation, l'émerveillement et qui sont sources de plaisir pour les jeunes enfants. Par sa présence attentive, il observe les jeunes enfants dans leurs déplacements, leurs émotions, leurs interactions et croise l'analyse de ses observations avec celle de l'équipe pour ajuster et adapter les propositions d'activités.

L'intervenant éducatif petite enfance anime avec l'équipe des jeux et des activités d'éveil artistiques, culturelles, musicales en mobilisant différents supports pédagogiques adaptés aux stades de développement des jeunes enfants de façon à favoriser leur éveil et leur développement. Dans la mise en œuvre des activités, il intègre des pratiques éco-responsables et de développement durable. Il aménage un espace d'accueil propice à la libre exploration des jeunes enfants et à la variété de leurs expérimentations dans le cadre d'un risque mesuré. Il applique les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène pour que les jeunes enfants évoluent et expérimentent sans danger. Il communique tout au long de la journée avec les jeunes enfants pour construire une relation et stimuler le développement de la communication préverbale et du langage.

Il met en œuvre en équipe des actions éducatives hors les murs pour sensibiliser les jeunes enfants à la découverte de la nature et favoriser l'interaction avec un environnement diversifié.

Lors de la période de familiarisation et tout au long de la durée de l'accueil des jeunes enfants dans la structure, l'intervenant éducatif petite enfance contribue à l'élaboration des projets d'accueil personnalisé, à leur mise en œuvre et à leur ajustement. Il adapte sa posture et prend le temps d'échanger avec les parents sur leurs habitudes éducatives et familiales pour tisser une relation personnalisée qui contribue à la sécurité affective de leur(s) jeune(s) enfant(s).

Il travaille en équipe pluriprofessionnelle dont la composition varie selon la structure : éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif petite enfance, infirmier, puéricultrice, psychomotricien, cuisinier, agent d'entretien, etc. Dans certaines situations, il peut être amené à travailler avec le référent santé et accueil inclusif ou un psychologue.

Selon l'organisation du travail, il travaille plus particulièrement avec l'éducateur de jeunes enfants, garant de la mise en œuvre du projet éducatif auprès de l'équipe ou avec des professionnels de santé pour ce qui concerne la prise en considération des dispositions relatives à la santé d'un ou de plusieurs jeunes enfants.

Il exerce son activité sous la responsabilité de la direction de l'établissement d'accueil du jeune enfant et l'alerte, ou le professionnel compétent, de toutes les situations de négligence ou de maltraitance, de violences intrafamiliales, de violences éducatives ordinaires ou de violences institutionnelles observées.

L'intervenant éducatif petite enfance se forme, s'informe, actualise ses connaissances, partage quotidiennement l'analyse de ses observations avec l'équipe et s'inscrit dans une dynamique de réflexion sur les pratiques professionnelles.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	13/56

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien

Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe

Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale

Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer

Ajuster ses actions au quotidien et contribuer à l'amélioration continue des pratiques professionnelles

Mobiliser les outils numériques dans ses activités et ses pratiques professionnelles

Respecter les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène

Travailler et coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	14/56

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

En cohérence avec le projet d'établissement et dans le respect des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant et des référentiels qui les déclinent, ainsi que de la charte nationale de soutien à la parentalité, l'intervenant éducatif petite enfance accompagne la parentalité au quotidien et participe à la mise en place d'actions avec l'équipe. Il assure un accueil de qualité respectueux des parents et de l'entourage en tenant compte de la singularité de chaque situation, sans distinction de genre, d'origine, de niveau social et de conditions de vie. Avec l'équipe, il favorise un accueil inclusif et bienveillant, porte une écoute attentive et sans jugement aux propos des parents ou de l'entourage.

L'intervenant éducatif petite enfance, avec l'équipe, assure un accueil quotidien des parents ou de l'entourage. Il instaure confiance et dialogue avec ces derniers par une posture d'écoute attentive à leurs demandes, leurs besoins ou leurs difficultés, tout en valorisant leurs savoir-faire et leurs compétences parentales. Avec l'équipe, il aménage un espace d'accueil chaleureux et confortable pour les parents et l'entourage.

De ses échanges avec l'équipe lors des réunions et des temps informels, il ajuste son positionnement professionnel aux situations et s'inscrit dans une démarche réflexive partagée pour se distancier de ses propres représentations parentales et éducatives et ne pas normer ses réponses sur le développement du jeune enfant et de la parentalité. Il collabore avec les parents ou l'entourage autour de leur(s) jeune(s) enfant(s) pour construire une alliance éducative en se saisissant des temps de transmissions, des moments conviviaux, des actions d'accompagnement à la parentalité et de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants.

Avec l'équipe, il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions d'accompagnement à la parentalité, dans une recherche de participation des parents. Lors des réunions, il construit en équipe les objectifs de l'action à partir des besoins des parents, d'un besoin identifié ou observé ou d'une demande de la direction. Tout au long de la démarche d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation, l'intervenant éducatif petite enfance travaille avec les professionnels de l'équipe qui participent à l'action.

Il participe avec l'équipe et le référent santé et accueil inclusif à l'élaboration, à la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale. A partir de ces actions ciblées, il soutient la fonction parentale dans une posture de non-jugement et de valorisation des compétences parentales, en prenant en compte la singularité des situations familiales.

Dans le cadre de sa participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions avec l'équipe, il identifie le rôle des différents partenaires à partir des partenariats existants de la structure. Il s'informe sur les missions et les compétences des partenaires et partage ses recherches lors des réunions d'équipe.

Il travaille en équipe pluriprofessionnelle dont la composition varie selon la structure : éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif petite enfance, infirmier, puéricultrice, psychomotricien, cuisinier, agent d'entretien, etc. Dans certaines situations, il peut être amené à travailler avec le référent santé et accueil inclusif ou un psychologue.

Selon l'organisation du travail, il travaille plus particulièrement avec l'éducateur de jeunes enfants, garant de la mise en œuvre du projet éducatif auprès de l'équipe ou avec des professionnels de santé pour ce qui concerne la prise en considération des dispositions relatives à la santé d'un ou de plusieurs enfants.

Il exerce son activité sous la responsabilité de la direction de l'établissement d'accueil du jeune enfant et l'alerte, ou le professionnel compétent, de toutes situations de négligence ou de maltraitance, de violences intrafamiliales, de violences éducatives ordinaires ou de violences institutionnelles observées.

L'intervenant éducatif petite enfance se forme, s'informe, actualise ses connaissances, partage quotidiennement l'analyse de ses observations avec l'équipe et s'inscrit dans une dynamique de réflexion sur les pratiques professionnelles.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	15/56

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative
Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité
Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer
Ajuster ses actions au quotidien et contribuer à l'amélioration continue des pratiques professionnelles
Mobiliser les outils numériques dans ses activités et ses pratiques professionnelles
Respecter les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène
Travailler et coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	16/56

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Tout au long de la journée, dans l'espace d'accueil, observer avec attention les jeunes enfants dans leurs interactions, leurs déplacements, leurs émotions, leurs réactions émotionnelles pour répondre avec bienveillance à leurs besoins, leurs envies, leurs préférences. Dans les moments de jeux, d'activités, de repas, de change... observer les jeunes enfants dans leurs capacités et leurs difficultés.

Pour objectiver ses observations, utiliser ou créer des outils d'observation. Croiser ses observations avec celles de l'équipe pour confirmer ou affiner ses analyses, ajuster sa posture et adapter les propositions de réponses aux jeunes enfants. Alerter la direction sur des signes d'un développement inhabituel observé ainsi qu'en cas de doute ou de suspicion de violence.

Lors de l'arrivée de chaque jeune enfant, à partir de l'observation de leur état émotionnel, leur comportement verbal et non verbal, assurer un accueil personnalisé. Echanger avec les parents ou l'entourage sur les aspects émotionnels, les besoins physiologiques et le cas échéant sur des soins spécifiques. Transmettre à l'équipe ses observations et les informations nécessaires pour assurer la cohérence des réponses en équipe et la continuité du bien-être des jeunes enfants.

Au moment du départ de chaque jeune enfant, prendre le temps avec les parents ou l'entourage de transmettre l'analyse de ses observations. Echanger sur la journée de leur jeune enfant : ce qu'il a aimé manger, le nombre de biberons, comment il a dormi, les jeux et les activités qu'il a appréciées, ses interactions avec le groupe... et sur les anecdotes significatives. Le cas échéant, aborder avec rassurance un comportement préoccupant observé.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce au quotidien dans un établissement d'accueil du jeune enfant, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Critères de performance

Des méthodes et des outils sont mobilisés pour observer les besoins des jeunes enfants et apporter des réponses adaptées.

Ses observations sont analysées, objectivées et partagées avec celles de l'équipe.

La transmission de l'analyse de ses observations sur les besoins et le vécu de la journée du jeune enfant est adaptée aux parents ou à l'entourage.

La direction est alertée en cas de doute de signes d'un développement inhabituel observés ou de suspicion de violence.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Adapter et ajuster ses techniques d'accueil

Mobiliser une démarche, des méthodes et des outils d'observation

Développer une neutralité et une objectivité dans l'analyse de ses observations

Observer le jeune enfant dans le groupe et le groupe de jeunes enfants

Observer les interactions des jeunes enfants dans le groupe

Observer le langage corporel, les mouvements, les expressions faciales, les interactions et les réactions émotionnelles

Analyser ses observations en lien avec le développement de l'enfant, la situation et le contexte

Evaluer une situation d'urgence ou à risque

Identifier les besoins spécifiques d'un jeune enfant, d'un parent, de l'entourage

Pratiquer une écoute active

Réaliser un recueil d'information

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	17/56

Réaliser une transmission
 Mettre en œuvre des techniques de reformulation
 Utiliser des outils et des supports adaptés : pictogrammes, matériels, sensoriels
 Utiliser des outils numériques ou bureautiques
 Appliquer les postures et les techniques gestuelles petite enfance
 Appliquer les pratiques de sécurité et d'économie d'effort en fonction des situations
 Pratiquer des techniques de régulation de ses émotions et de gestion du stress
 Pratiquer des techniques de gestion de conflits
 Rendre compte à la direction
 Repérer les signes d'un comportement préoccupant
 Repérer les signes inhabituels du développement
 Repérer les signes d'une situation de négligence ou de maltraitance
 Repérer les signes de violences sexuelles
 Repérer les situations de violences éducatives ordinaires
 Repérer les signes d'une situation de violence institutionnelle

S'organiser avec l'équipe

Actualiser ses connaissances sur l'observation professionnelle, le développement de l'enfant, les pratiques éducatives, les évolutions de la famille et des parentalités

Adapter sa posture à la singularité et aux particularités du jeune enfant
 Adapter sa posture aux situations de handicap d'un jeune enfant, d'un parent ou de l'entourage
 Adopter une posture de non-jugement et de non-discrimination
 S'engager dans une démarche de questionnement et d'analyse de situations professionnelles
 Adapter sa communication verbale (intonation, choix des mots) et non verbale (expression du visage, contact visuel, gestuelle des mains, contacts physiques) au jeune enfant
 Adapter sa communication aux parents et à l'entourage
 Partager ses observations et ses analyses avec l'équipe et la direction lors des réunions d'équipe ou des temps informels

Connaissance des différents types d'observation
 Connaissance des étapes du développement de l'enfant
 Connaissance des émotions et de la fonction des émotions
 Connaissance de la théorie de l'attachement
 Connaissance des besoins physiologiques du jeune enfant
 Connaissance des étapes du développement du langage et des fonctions du langage
 Connaissance de la fonction des pleurs
 Connaissance des évolutions de la famille et de la parentalité
 Connaissance de l'approche systémique familiale
 Connaissance sur la médiation éducative
 Connaissance de la notion de bientraitance
 Connaissance de la notion d'éthique
 Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur le développement et l'accueil des jeunes enfants
 Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur l'accueil des parents et de l'entourage
 Connaissance des principaux signes de développement inhabituel et des grands types de troubles du neurodéveloppement chez le jeune enfant
 Connaissance des différentes formes de violences et de leur impact sur l'intégrité, le développement ou la dignité du jeune enfant
 Connaissance des risques d'exposition aux écrans sur le développement du jeune enfant
 Connaissance du Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant
 Connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant
 Connaissance des principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
 Connaissance des enjeux législatifs liés à la protection des enfants, aux violences éducatives ordinaires, aux violences intrafamiliales et aux procédures d'alerte
 Connaissance des typologies de handicap et leur implication sur le développement du jeune enfant et de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
 Connaissance des missions du référent santé et accueil inclusif
 Connaissance du projet d'accueil individualisé

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	18/56

Connaissance du projet d'établissement et de ses éléments constitutifs
Connaissance de ses missions, de ses limites d'intervention et du niveau de ses responsabilités

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	19/56

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de l'analyse de ses observations, adapter sa posture aux jeunes enfants et apporter une réponse personnalisée à leurs besoins physiologiques fondamentaux en prenant en compte leurs besoins affectifs et relationnels.

Favoriser la mise en place de rituels pour accompagner l'endormissement et le réveil et créer un climat de réassurance affective. Coucher les jeunes enfants dans le respect de leur sécurité physique et affective ; veiller avec l'équipe à la surveillance des jeunes enfants pendant les temps de sommeil.

Pendant le repas, favoriser un environnement calme et sûr, propice au plaisir des jeunes enfants et à leurs possibilités d'expérimentation. Préparer et donner le biberon dans une posture adaptée, favorable à un moment de relation chaleureuse et singulière avec le jeune enfant. Accompagner les jeunes enfants dans leur découverte des aliments, des goûts et des textures, sans les forcer, et favoriser leur autonomie en tenant compte de leur rythme et de leurs capacités.

Dans la journée, réaliser le change des jeunes enfants autant de fois que nécessaire pour assurer leur confort et leur hygiène. Mettre à profit les temps de change pour communiquer avec le jeune enfant et établir avec lui une interaction individuelle. Accompagner individuellement les jeunes enfants dans le processus d'acquisition de la continence. Tenir compte de leur intimité et de leur pudeur.

Le cas échéant, solliciter le référent santé et accueil inclusif, un professionnel de santé ou la direction ou toute personne ressource en référence au projet éducatif. Noter dans les outils de communication interne les changes, les temps de repas et de sommeil pour permettre les transmissions à l'équipe, aux parents ou à l'entourage. Alerter la direction sur des signes d'un développement inhabituel observé ainsi qu'en cas de doute ou de suspicion de violence.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce au quotidien dans un établissement d'accueil du jeune enfant, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Critères de performance

La singularité, les particularités et le rythme des jeunes enfants sont pris en compte dans la réponse aux besoins physiologiques fondamentaux.

Les besoins affectifs et relationnels sont pris en compte dans les réponses apportées aux besoins physiologiques fondamentaux.

Des rituels personnalisés sont mis en place pour accompagner les jeunes enfants à l'endormissement ou au réveil.

L'intimité et la pudeur des jeunes enfants sont respectées.

Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués au moment du couchage, du change et du repas.

Les temps de repas, de change et de sommeil sont notés dans le support de communication interne et transmis à l'équipe.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mobiliser des méthodes et des outils d'observation

Observer le jeune enfant dans le groupe et le groupe de jeunes enfants

Observer et analyser le langage corporel, les mouvements, les expressions faciales, les interactions et les réactions émotionnelles

Identifier les besoins spécifiques d'un jeune enfant

Pratiquer une écoute active

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	21/56

Evaluer une situation d'urgence ou à risque
 Coucher le bébé selon les règles de sécurité physique
 Réaliser les soins de base du quotidien : toilette et soin du visage ou du nez
 Réaliser le change selon le protocole d'hygiène
 Préparer un biberon selon le protocole d'hygiène
 Distribuer un traitement selon le protocole d'administration de l'établissement d'accueil du jeune enfant
 Analyser et réguler des conflits et des manifestations d'agressivité entre les jeunes enfants
 Analyser et réguler des comportements préoccupants
 Repérer les signes d'un comportement préoccupant
 Repérer les signes inhabituels du développement
 Repérer les signes d'une situation de négligence ou de maltraitance
 Repérer les signes de violences sexuelles
 Repérer les situations de violences éducatives ordinaires
 Repérer les signes d'une situation de violence institutionnelle
 Mettre en œuvre des techniques de portage
 Appliquer les postures et les techniques gestuelles petite enfance
 Appliquer les pratiques de sécurité et d'économie d'effort en fonction des situations
 Pratiquer des techniques de régulation de ses émotions et de gestion du stress
 Réaliser une transmission écrite ou orale
 Utiliser des outils et des supports adaptés : pictogrammes, matériels, sensoriels
 Utiliser des outils numériques ou bureautiques
 Rendre compte à la direction

Installer et vérifier la sécurité des équipements des espaces de repos, de change et de repas
 Organiser l'environnement des espaces de repos, de repas et de change
 Identifier les enjeux de la coopération en équipe
 Actualiser ses connaissances sur le développement de l'enfant, les méthodes et les techniques autour du sommeil, de l'alimentation, du change

Accompagner le jeune enfant dans la compréhension et l'expression de ses émotions
 Adapter sa posture à la singularité et aux particularités du jeune enfant
 Adapter sa posture à la situation de handicap d'un jeune enfant
 Adopter une posture de non-jugement et de non-discrimination
 S'engager dans une démarche de questionnement et d'analyse de situations professionnelles
 Adapter sa communication verbale (intonation, choix des mots) et non verbale (expression du visage, contact visuel, gestuelle des mains, contacts physiques) au jeune enfant
 Expliquer les règles de vie collective à un jeune enfant ou au groupe de jeunes enfants
 Poser un cadre éducatif et des limites sans violence
 Partager ses observations et ses analyses avec l'équipe et la direction lors des réunions d'équipe ou des temps informels
 Respecter l'intimité et la pudeur du jeune enfant

Connaissance des besoins physiologiques du jeune enfant
 Connaissance des étapes du développement de l'enfant
 Connaissance des émotions et de la fonction des émotions
 Connaissance de la théorie de l'attachement
 Connaissance des étapes du développement du langage et des fonctions du langage
 Connaissance de la fonction des pleurs
 Connaissance sur les rituels d'endormissement, de réveil et sur le sommeil du jeune enfant
 Connaissance sur l'alimentation du jeune enfant
 Connaissance des normes HACCP
 Connaissance des protocoles de nettoyage de biberon
 Connaissance des procédures de tri des biodéchets
 Connaissance des symptômes de la fausse route chez le bébé
 Connaissance du syndrome de mort subite du nourrisson ou mort inattendue du nourrisson
 Connaissance sur la médiation éducative
 Connaissance de la notion de bientraitance
 Connaissance de la notion d'éthique
 Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur le développement et l'accueil des jeunes enfants

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	22/56

Connaissance des principaux signes de développement inhabituel et des grands types de troubles du neurodéveloppement chez le jeune enfant
 Connaissance des différentes formes de violences et de leur impact sur l'intégrité, le développement ou la dignité du jeune enfant
 Connaissance du Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant
 Connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant
 Connaissance des principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
 Connaissance des enjeux législatifs liés à la protection des enfants, aux violences éducatives ordinaires, aux violences intrafamiliales et aux procédures d'alerte
 Connaissance des typologies de handicap, leur implication sur le développement du jeune enfant et de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
 Connaissance du projet d'accueil individualisé
 Connaissance des missions du Référent santé et accueil inclusif
 Connaissance du projet d'établissement et de ses éléments constitutifs
 Connaissance de ses missions, de ses limites d'intervention et du niveau de ses responsabilités
 Connaissance de la responsabilité civile et pénale
 Connaissance des responsabilités professionnelles en matière de sécurité, d'hygiène et de respect du cadre éducatif
 Connaissance du cadre réglementaire des établissements d'accueil du jeune enfant
 Connaissance des procédures en cas de situation d'urgence et des numéros en cas d'urgence

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	23/56

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de l'analyse de ses observations, favoriser la construction de nouveaux liens d'attachement avec les jeunes enfants pendant la période de familiarisation. A partir de l'analyse de ses observations des cris de joie ou d'excitation, des pleurs, des rires, de la colère... s'adapter et adapter sa posture pour répondre aux besoins affectifs et relationnels des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités. Contribuer au développement de l'empathie des jeunes enfants, de leurs compétences psycho-sociales et favoriser la sécurité du lien d'attachement en adoptant une posture de proximité chaleureuse et tendre.

Répondre aux émotions des jeunes enfants sans jugement et avec calme.

Par une présence sécurisante et bienveillante, les encourager par la parole à mettre des mots sur leurs émotions. Mettre en œuvre des jeux ou des activités d'apaisement émotionnel en tenant compte de l'âge et du stade de développement des jeunes enfants pour les accompagner à comprendre, gérer ou réguler leurs émotions. Anticiper, gérer les conflits ou les situations conflictuelles entre les jeunes enfants. Réagir aux manifestations d'agressivité.

Formuler des hypothèses interprétatives sur l'expression des émotions des jeunes enfants à partir de ses observations et les partager avec l'équipe. Mettre en œuvre des démarches de renforcement positif en collaboration avec l'équipe.

A partir de ses observations, partager avec l'équipe son analyse et plus particulièrement sur les comportements repérés comme préoccupants, le cas échéant solliciter le référent santé et accueil inclusif, un professionnel de santé ou toute personne ressource disponible dans le cadre du projet d'établissement et la direction. Alerter la direction sur des signes d'un développement inhabituel observé ainsi qu'en cas de doute ou de suspicion de violence.-

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce au quotidien dans un établissement d'accueil du jeune enfant, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Critères de performance

La sécurité du lien d'attachement avec les jeunes enfants est favorisée par une posture de proximité chaleureuse et tendre.

Les émotions des jeunes enfants sont accueillies sans être réprimées ou disqualifiées.

L'expression des jeunes enfants sur leurs émotions est encouragée.

Des jeux ou des activités sont proposés aux jeunes enfants pour les accompagner à comprendre, gérer et réguler leurs émotions.

Des hypothèses interprétatives sur des comportements identifiés comme préoccupants sont analysées et partagées en équipe.

Les comportements identifiés comme préoccupants font l'objet de démarches de renforcement positif.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mobiliser des méthodes et des outils d'observation

Observer le jeune enfant dans le groupe et le groupe de jeunes enfants

Observer et analyser le langage corporel, les mouvements, les expressions faciales, les interactions et les réactions émotionnelles

Identifier les besoins spécifiques d'un jeune enfant

Pratiquer une écoute active

Analyser et émettre des conjectures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	25/56

- Mobiliser des techniques d'apaisement émotionnel
- Repérer les signes d'un comportement préoccupant
- Repérer les signes inhabituels du développement
- Repérer les signes d'une situation de négligence ou de maltraitance
- Repérer les signes de violences sexuelles
- Repérer les situations de violences éducatives ordinaires
- Repérer les signes d'une situation de violence institutionnelle
- Mettre en œuvre des techniques de portage
- Appliquer les pratiques de sécurité et d'économie d'effort en fonction des situations
- Appliquer les postures et les techniques gestuelles petite enfance
- Pratiquer des techniques de régulation de ses émotions et de gestion du stress
- Analyser et réguler des conflits et des manifestations d'agressivité entre les jeunes enfants
- Analyser et réguler des comportements préoccupants
- Transmettre des informations
- Utiliser des outils et des supports adaptés : pictogrammes, matériels, sensoriels
- Utiliser des outils numériques ou bureautiques
- Rendre compte à la direction

- Organiser des jeux et des activités pour répondre aux émotions du jeune enfant
- Anticiper l'organisation de l'espace et des jeux pour prévenir les situations de tensions ou les situations conflictuelles
- Identifier les enjeux de la coopération en équipe
- Actualiser ses connaissances sur le développement de l'enfant

- Parler avec le jeune enfant pour l'aider dans la compréhension de ses émotions
- Adapter sa posture à la singularité et aux particularités du jeune enfant
- Adapter sa posture à la situation de handicap d'un jeune enfant
- Adopter une posture de non-jugement et de non-discrimination
- S'engager dans une démarche de questionnement et d'analyse de situations professionnelles
- Adapter sa communication verbale (intonation, choix des mots) et non verbale (expression du visage, contact visuel, gestuelle des mains, contacts physiques) au jeune enfant
- Expliquer les règles de vie collective à un jeune enfant ou au groupe de jeunes enfants
- Poser un cadre éducatif et des limites sans violence
- Respecter l'intimité et la pudeur du jeune enfant
- Partager ses observations et ses analyses avec l'équipe et la direction lors des réunions d'équipe ou des temps informels

- Connaissance des étapes du développement de l'enfant
- Connaissance des émotions et de la fonction des émotions
- Connaissance de la posture de renforcement positif
- Connaissance de la théorie de l'attachement
- Connaissance des étapes du développement du langage et des fonctions du langage
- Connaissances de la fonction des pleurs
- Connaissance des grands courants pédagogiques
- Connaissance de l'évolution du jeu et des typologies de jeux
- Connaissance sur la médiation éducative
- Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur le développement et l'accueil des jeunes enfants
- Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur l'accueil des parents et de l'entourage
- Connaissance de la notion de bientraitance
- Connaissance de la notion d'éthique
- Connaissance des principaux signes de développement inhabituel et des grands types de troubles du neurodéveloppement chez le jeune enfant
- Connaissance des différentes formes de violences et de leur impact sur l'intégrité, le développement ou la dignité du jeune enfant
- Connaissance du Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant
- Connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant
- Connaissance des principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
- Connaissance des enjeux législatifs liés à la protection des enfants, aux violences éducatives ordinaires, aux violences intrafamiliales et aux procédures d'alerte

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	26/56

Connaissance des typologies de handicap, leur implication sur le développement du jeune enfant et de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Connaissance du projet d'accueil individualisé

Connaissance des missions du Référent santé et accueil inclusif

Connaissance du projet d'établissement et de ses éléments constitutifs

Connaissance de ses missions, de ses limites d'intervention et du niveau de ses responsabilités

Connaissance de la responsabilité civile et pénale

Connaissance des responsabilités professionnelles en matière de sécurité, d'hygiène et de respect du cadre éducatif

Connaissance du cadre réglementaire des établissements d'accueil du jeune enfant

Connaissance des procédures en cas de situation d'urgence et des numéros en cas d'urgence

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	27/56

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de l'analyse de ses observations, contribuer avec l'équipe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la mise à jour annuelle du projet éducatif. Définir en équipe les objectifs de l'accueil au quotidien des jeunes enfants, des parents ou de l'entourage, des activités, des actions éducatives et les moyens mobilisés pour répondre aux orientations du projet éducatif. Identifier en équipe les partenariats potentiels au service des activités et des actions éducatives.

Mettre en œuvre le projet éducatif au quotidien en tenant compte des ressources et des moyens internes et externes de la structure. Inscrire sa pratique professionnelle dans le respect du projet éducatif. Informer la direction sur les difficultés rencontrées : organisationnelles, techniques, matérielles... S'inscrire dans la démarche d'évaluation du processus de mise en œuvre du projet éducatif dans une visée d'amélioration continue de la qualité d'accueil au quotidien, des activités et des actions éducatives. Construire en équipe des propositions d'amélioration et d'ajustements et les communiquer à la direction.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce au quotidien dans un établissement d'accueil du jeune enfant, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Critères de performance

Les objectifs des activités et des actions éducatives en direction des jeunes enfants, des parents ou de l'entourage sont définis avec l'équipe et répondent aux orientations du projet éducatif.

Les partenariats identifiés au service des activités et des actions éducatives sont adaptés.

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet éducatif sont analysées, partagées en équipe et transmises à la direction.

Les propositions d'ajustements sur l'accueil au quotidien, les activités et les actions éducatives sont argumentées et présentées à la direction.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Comprendre et s'approprier les orientations du projet éducatif

Identifier les caractéristiques du territoire

Identifier et prendre en compte la diversité des situations familiales

Utiliser des méthodes et des outils d'évaluation et analyser les résultats de l'évaluation

Construire un argumentaire

Transmettre des informations

Utiliser des outils numériques ou bureautiques

Rendre compte à la direction

S'organiser avec l'équipe

Actualiser ses connaissances sur le développement de l'enfant, les pratiques éducatives, les évolutions de la famille et des parentalités, la réglementation

Adopter une posture de non-jugement et de non-discrimination

S'engager dans une démarche de questionnement et d'analyse de situations professionnelles

Identifier les enjeux de la coopération et de la collaboration en équipe

Partager l'évaluation des activités et des actions éducatives avec l'équipe ou la direction lors des réunions d'équipe ou des temps informels

Connaissance du projet d'établissement et de ses éléments constitutifs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	29/56

Connaissance de la méthodologie de projet
 Connaissance de la réglementation des établissements recevant du public et des établissements d'accueil du jeune enfant
 Connaissance de ses missions, de ses limites d'intervention et du niveau de ses responsabilités
 Connaissance des gestes éco-responsables dans l'environnement de travail
 Connaissance des évolutions de la famille et de la parentalité
 Connaissance des grandes orientations des politiques familiales et de l'enfance
 Connaissance des principaux acteurs du champ de la petite enfance : protection maternelle infantile, caisse d'allocations familiales, mutualité sociale agricole, service petite enfance de la mairie, services sociaux professionnels de santé, associations et centres sociaux
 Connaissance des ressources locales mobilisées dans le cadre du projet d'établissement
 Connaissance des enjeux du partenariat
 Connaissance de la notion d'éthique
 Connaissance des risques d'exposition aux écrans sur le développement du jeune enfant
 Connaissance des étapes du développement du langage
 Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur le développement et l'accueil des jeunes enfants
 Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur l'accueil des parents et de l'entourage
 Connaissance des grands courants pédagogiques
 Connaissance de l'évolution du jeu et des typologies de jeux
 Connaissance de l'individualité dans le groupe
 Connaissance des principaux signes de développement inhabituel et des grands types de troubles du neurodéveloppement chez le jeune enfant
 Connaissance des différentes formes de violences et de leur impact sur l'intégrité, le développement ou la dignité du jeune enfant
 Connaissance du Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant
 Connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant
 Connaissance des principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
 Connaissance des principes de la Charte nationale de soutien à la parentalité
 Connaissance des typologies de handicap et leur implication sur le développement du jeune enfant et de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
 Connaissance des missions du référent santé et accueil inclusif
 Connaissance du projet d'accueil individualisé

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	30/56

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Aménager l'espace d'accueil pour que les jeunes enfants puissent s'asseoir, se mouvoir, ramper, bouger et jouer en toute sécurité. Créer un environnement sûr, stimulant et joyeux pour favoriser le bien-être affectif et relationnel des jeunes enfants. Prévoir un aménagement pour que les parents puissent se poser et être à l'aise. Adapter l'aménagement aux besoins spécifiques d'un jeune enfant, de parents ou de l'entourage en situation de handicap.

S'assurer de la sécurité physique des jeunes enfants, des parents ou de l'entourage dans les espaces intérieurs et extérieurs de la structure : vérifier l'état des revêtements des sols, la présence de coins sur les angles des meubles, le bon fonctionnement de l'éclairage... Choisir des jouets, des jeux et des livres adaptés aux besoins, à la singularité et aux particularités des jeunes enfants pour qu'ils les manipulent librement sans danger. Vérifier la fonctionnalité et la propreté des jouets, des jeux ou des livres. Nettoyer les jouets, les jeux ou les livres proposés. Mettre à hauteur et à disposition des jeunes enfants les jouets, les jeux ou les livres en appliquant les normes de sécurité.

Informar l'équipe et la direction des dysfonctionnements matériels constatés.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce au quotidien dans un établissement d'accueil du jeune enfant, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Critères de performance

L'espace d'accueil est aménagé avec l'équipe pour assurer la sécurité physique, affective et relationnelle des jeunes enfants.

L'espace d'accueil est aménagé en tenant compte de la situation de handicap de jeunes enfants.

Un aménagement dans l'espace d'accueil pour les parents ou l'entourage est prévu, en tenant compte des situations de handicap.

Les jouets, les jeux et les livres sont adaptés et à disposition des jeunes enfants.

Les dysfonctionnements matériels sont transmis à l'équipe et à la direction.

Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les risques liés à l'aménagement de l'espace d'accueil

Identifier les dysfonctionnements matériels

Identifier les besoins spécifiques d'un jeune enfant, de parent ou de l'entourage

Prendre en compte les situations de handicap dans l'aménagement

Evaluer les dangers liés à l'état des équipements et du matériel

Appliquer les normes de nettoyage

Transmettre des informations

Utiliser des outils et des supports adaptés : pictogrammes, matériels, sensoriels

Utiliser les outils de communication internes

Rendre compte à la direction

Organiser l'espace d'accueil en prenant en compte le risque mesuré

Organiser l'espace d'accueil en prenant en compte la situation de handicap d'un jeune enfant, de parents ou de l'entourage

Définir le nombre de jeux, de jouets et de livres et les préparer

Préparer et organiser le matériel pour l'espace d'accueil

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	31/56

Développer avec l'équipe une démarche de questionnement sur l'organisation de l'espace d'accueil
Présenter et partager l'analyse de ses observations sur les pratiques d'accueil avec l'équipe et la direction
lors des réunions d'équipe ou des temps informels

Connaissance des étapes de développement de l'enfant
Connaissance des émotions et de la fonction des émotions
Connaissance de l'évolution du jeu et des typologies de jeux
Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur le développement et l'accueil des jeunes enfants
Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur l'accueil des parents et de l'entourage
Connaissance des principaux signes de développement inhabituel et des grands types de troubles du neurodéveloppement chez le jeune enfant
Connaissance du Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant
Connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant
Connaissance des principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
Connaissance du projet d'établissement et de ses éléments constitutifs
Connaissance des typologies de handicap, leur implication sur le développement du jeune enfant et de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
Connaissance des missions du référent santé et accueil inclusif
Connaissance du projet d'accueil individualisé
Connaissance de ses missions, de ses limites d'intervention et du niveau de ses responsabilités

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	32/56

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Adapter les activités, sa posture d'animation et d'intervention éducative aux jeunes enfants. Tout au long des activités, parler aux jeunes enfants et avec les jeunes enfants. Définir en équipe des objectifs, des activités pour un jeune enfant dans le groupe ou pour le groupe en tenant compte des âges, de leur rythme, de leurs besoins et des besoins spécifiques.

Observer les interactions dans le groupe et compléter ses analyses avec l'équipe. Aménager l'espace, dans ou en dehors de la structure, dans des configurations différentes pour encourager la motricité libre, le jeu libre, les expériences ludiques et interactives, et faciliter l'exploration et la découverte. Avec l'équipe, organiser et favoriser les moments ludiques et les activités centrées sur la musique, les arts plastiques, les arts vivants, la lecture, le sport ainsi que des sorties extérieures comme aller au marché, aller chercher le pain à la boulangerie ou encore rencontrer les écoles maternelles, les accueils de loisirs sans hébergement. Etablir avec les jeunes enfants une relation de proximité, les encourager à exprimer leurs émotions et leurs questions, stimuler le développement de leur expression pré-verbale puis du langage, enrichir leur vocabulaire et leur imaginaire.

Planifier les activités de groupe sur la journée et la semaine ; les adapter quotidiennement en fonction des aléas et des besoins des jeunes enfants ; solliciter le cas échéant des partenariats existants.

A partir de l'analyse de ses observations et de celles de l'équipe, évaluer en continu et ajuster l'adéquation de l'aménagement, l'adaptation des jouets, du matériel et des supports pédagogiques pour les jeux, le jeu libre, l'activité individuelle ou de groupe. Partager en équipe les analyses qui ont contribué à élaborer, à mettre en place les activités et évaluer les effets sur l'éveil et l'autonomie du jeune enfant et sur la dynamique du groupe.

Alerter la direction sur des signes d'un développement inhabituel observé ainsi qu'en cas de doute ou de suspicion de violence.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce au quotidien dans un établissement d'accueil du jeune enfant, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et le cas échéant avec des acteurs locaux ou des partenariats existants.

Critères de performance

L'analyse des besoins pour la mise en place de l'activité individuelle ou de groupe est partagée avec celle de l'équipe.

Les moyens mobilisés pour la mise en place de l'activité individuelle ou de groupe sont adaptés.

Les méthodes pédagogiques sont ajustées au cours de la mise en œuvre de l'activité individuelle ou de groupe.

L'activité individuelle ou l'activité de groupe est conduite avec bienveillance.

Les activités d'éveil ou d'autonomie proposées favorisent les sphères du développement du jeune enfant.

Les effets de l'activité individuelle ou de groupe sont analysés.

Les règles d'usages des espaces dédiés aux jeux sont explicitées au jeune enfant ou au groupe.

Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mobiliser des méthodes et des outils d'observation

Observer le jeune enfant dans le groupe et le groupe de jeunes enfants

Observer et analyser le langage corporel, les mouvements, les expressions faciales, les interactions et les réactions émotionnelles

Observer et ajuster ses pratiques en fonction de la dynamique du groupe de jeunes enfants

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	33/56

Identifier les besoins spécifiques d'un jeune enfant
 Identifier les objectifs et les moyens pour la réalisation d'une activité éducative
 Utiliser des méthodes et des outils d'évaluation et analyser les résultats de l'évaluation
 Repérer les acteurs locaux ou les partenariats existants
 Aménager les espaces pour la motricité libre, le jeu libre ou les activités
 Anticiper le risque mesuré lors de la mise en place des activités
 Mobiliser des méthodes et des techniques pédagogiques d'animation de groupe
 Animer un groupe dans le respect des individualités
 Evaluer une situation d'urgence ou à risque
 Utiliser des outils et des supports adaptés (pictogrammes, matériel sensoriel)
 Utiliser des outils numériques et bureautiques
 Appliquer les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène
 Appliquer les postures et les techniques gestuelles petite enfance
 Appliquer les pratiques de sécurité et d'économie d'effort en fonction des situations
 Mettre en œuvre des techniques de portage
 Analyser et réguler des conflits et des manifestations d'agressivité entre les jeunes enfants
 Analyser et réguler des comportements préoccupants
 Pratiquer des techniques de régulation de ses émotions et de gestion du stress
 Repérer les signes d'un comportement préoccupant
 Repérer les signes inhabituels du développement
 Repérer les signes d'une situation de négligence ou de maltraitance
 Repérer les signes de violences sexuelles
 Repérer les situations de violences éducatives ordinaires
 Repérer les signes d'une situation de violence institutionnelle
 Favoriser le risque mesuré (jeu libre, activité individuelle ou activité de groupe)

S'organiser avec l'équipe
 Organiser des repères spatiaux pour délimiter des espaces d'activités
 Adapter une planification de la journée selon les besoins des jeunes enfants et les imprévus
 Actualiser ses connaissances sur le développement de l'enfant, les méthodes pédagogiques, les usages numériques pour sa pratique professionnelle et l'animation d'activités, le tri et le recyclage des matériaux durables

Accompagner le jeune enfant dans la compréhension et l'expression de ses émotions
 Adapter sa posture à la singularité et aux particularités du jeune enfant
 Adapter sa posture à la situation de handicap d'un jeune enfant
 Expliciter les règles du jeu et de déroulé des activités
 Poser un cadre éducatif et des limites sans violence
 Adapter sa communication verbale (intonation, choix des mots) et non verbale (expression du visage, contact visuel, gestuelle des mains, contacts physiques)
 S'engager dans une démarche de questionnement et d'analyse de situations professionnelles
 Présenter et partager ses observations, ses analyses et son évaluation avec l'équipe et la direction lors des réunions d'équipe ou des temps informels
 Se présenter et présenter sa structure auprès d'acteurs locaux ou de partenaires

Connaissance des étapes du développement de l'enfant
 Connaissance de la théorie de l'attachement
 Connaissance des émotions et de la fonction des émotions
 Connaissance des étapes du développement du langage et des fonctions du langage
 Connaissance de la fonction des pleurs
 Connaissance des grands courants pédagogiques
 Connaissance de l'évolution du jeu et des typologies de jeux
 Connaissance de la place et du rôle du professionnel dans le jeu libre
 Connaissance des structures culturelles, sportives et artistiques du territoire
 Connaissance de la notion de bientraitance
 Connaissance de la notion de l'éthique
 Connaissance sur la médiation éducative
 Connaissance des risques d'exposition aux écrans sur le développement du jeune enfant
 Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur le développement et l'accueil des jeunes enfants

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	34/56

Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur l'accueil des parents et de l'entourage
 Connaissance des principaux signes de développement inhabituel et des grands types de troubles du neurodéveloppement chez le jeune enfant
 Connaissance des différentes formes de violences et de leur impact sur l'intégrité, le développement ou la dignité du jeune enfant
 Connaissance du Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant
 Connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant
 Connaissance des principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
 Connaissance des enjeux législatifs liés à la protection des enfants, aux violences éducatives ordinaires, aux violences intrafamiliales et aux procédures d'alerte
 Connaissance des typologies de handicap, leur implication sur le développement du jeune enfant et de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
 Connaissance du projet d'accueil individualisé
 Connaissance des missions du Référent santé et accueil inclusif
 Connaissance du projet d'établissement et de ses éléments constitutifs
 Connaissance de la réglementation des établissements recevant du public et des établissements d'accueil du jeune enfant
 Connaissance de ses missions, de ses limites d'intervention et du niveau de ses responsabilités
 Connaissance de la responsabilité civile et pénale
 Connaissance des responsabilités professionnelles en matière de sécurité, d'hygiène et de respect du cadre éducatif
 Connaissance des mesures de sécurité à suivre lors des sorties hors de l'établissement ou de l'espace extérieur privatif
 Connaissance des procédures en cas de situation d'urgence et des numéros en cas d'urgence

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	35/56

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Définir avec l'équipe les objectifs et les thématiques pour organiser des actions éducatives « hors les murs » orientées vers la découverte de la nature, de la biodiversité ou encore culturelle et interculturelle, artistique et sportive. Favoriser les sorties en plein air et dans les espaces naturels. Identifier sur le territoire les lieux ressources culturels et interculturels, artistiques, sportifs et d'éducation à l'environnement. Effectuer des recherches pour recenser les projets d'éveil ou de sensibilisation existants sur le territoire et partager les résultats avec l'équipe. Sous couvert de la direction, prendre contact avec les structures pour s'associer aux projets locaux. Contribuer à la planification des actions éducatives en équipe.

Lors de la conduite des actions, adapter et ajuster sa posture d'animation et d'intervention éducative en tenant compte des besoins, de l'âge et du rythme des jeunes enfants et des besoins spécifiques.

Partager en équipe les analyses qui ont contribué à élaborer les actions éducatives et les transmettre à la direction. Alerter la direction sur des signes d'un développement inhabituel observé ainsi qu' en cas de doute ou de suspicion de violence.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce au quotidien dans un établissement d'accueil du jeune enfant, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et le cas échéant avec des acteurs locaux ou des partenariats existants.

Critères de performance

L'analyse pour élaborer les actions éducatives hors les murs est partagée avec l'équipe et transmise à la direction.

Les objectifs de l'action éducative définis avec l'équipe sont cohérents avec le projet d'établissement et les besoins des jeunes enfants observés.

Les lieux ressources culturels et interculturels, artistiques, sportifs et d'éducation à l'environnement du territoire sont identifiés.

Les projets d'éveil et de sensibilisation existants sur le territoire sont recensés.

La posture d'animation et d'intervention éducative est ajustée à la singularité et aux particularités des jeunes enfants.

Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mobiliser des méthodes et des outils d'observation

Observer le jeune enfant dans le groupe et le groupe de jeunes enfants

Observer et analyser le langage corporel, les mouvements, les expressions faciales, les interactions et les réactions émotionnelles

Utiliser des méthodes d'observation de la dynamique de groupe

Analyser ses observations

Observer et ajuster ses pratiques en fonction de la dynamique du groupe de jeunes enfants

Identifier les besoins spécifiques d'un jeune enfant

Utiliser des méthodes et des outils d'évaluation et analyser les résultats de l'évaluation

Evaluer une situation d'urgence ou à risque

Identifier les structures culturelles et interculturelles, sportives et artistiques du territoire

Identifier les acteurs locaux ou les partenariats existants

Mobiliser des méthodes et des techniques pédagogiques d'animation de groupe

Anticiper le risque mesuré lors de la mise en place d'une action éducative « hors les murs »

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	37/56

Animer un groupe dans le respect des individualités
 Appliquer les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène
 Appliquer les postures et les techniques gestuelles petite enfance
 Appliquer les pratiques de sécurité et d'économie d'effort en fonction des situations
 Mettre en œuvre des techniques de portage
 Pratiquer des techniques de régulation de ses émotions et de gestion du stress
 Analyser et réguler des conflits et des manifestations d'agressivité entre les jeunes enfants
 Analyser et réguler des comportements préoccupants
 Repérer les signes d'un comportement préoccupant
 Repérer les signes inhabituels du développement
 Repérer les signes d'une situation de négligence ou de maltraitance
 Repérer les signes de violences sexuelles chez le jeune enfant
 Repérer les situations de violences éducatives ordinaires
 Repérer les signes d'une situation de violence institutionnelle
 Utiliser des outils et des supports adaptés (pictogrammes, matériel sensoriel)
 Utiliser des outils numériques ou bureautiques

Adapter une planification de la journée selon les besoins des jeunes enfants et les imprévus
 Actualiser ses connaissances sur le développement de l'enfant, les méthodes pédagogiques, les usages numériques pour sa pratique professionnelle et l'animation d'activités, l'éducation à l'environnement

Accompagner le jeune enfant dans la compréhension et l'expression de ses émotions
 Adapter sa posture à la singularité et aux particularités du jeune enfant
 Adapter sa posture à la situation de handicap d'un jeune enfant
 Poser un cadre éducatif et des limites sans violence
 Adapter sa communication verbale (intonation, choix des mots) et non verbale (expression du visage, contact visuel, gestuelle des mains, contacts physiques)
 S'engager dans une démarche de questionnement et d'analyse de situations professionnelles
 Présenter et partager ses observations, ses analyses et son évaluation avec l'équipe et la direction lors des réunions d'équipe ou des temps informels
 Se présenter et présenter sa structure auprès d'acteurs locaux ou de partenaires

Connaissance de la méthodologie de conception d'une action éducative
 Connaissance de l'éducation à l'environnement et au développement durable
 Connaissance des étapes du développement de l'enfant
 Connaissance des étapes du développement du langage et des fonctions du langage
 Connaissance des émotions et de la fonction des émotions
 Connaissance de la fonction des pleurs
 Connaissance des besoins physiologiques du jeune enfant
 Connaissance des grands courants pédagogiques
 Connaissance sur la médiation éducative
 Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur le développement et l'accueil des jeunes enfants
 Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur l'accueil des parents et de l'entourage
 Connaissance des activités physiques et sportives adaptées au jeune enfant et de la réglementation
 Connaissance des structures culturelles, sportives, artistiques et d'éducation à l'environnement et au développement durable du territoire
 Connaissance de la notion de bientraitance
 Connaissance de la notion d'éthique
 Connaissance des principaux signes de développement inhabituel et des grands types de troubles du neurodéveloppement chez le jeune enfant
 Connaissance des différentes formes de violences et de leur impact sur l'intégrité, le développement ou la dignité du jeune enfant
 Connaissance du Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant
 Connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant
 Connaissance des principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
 Connaissance des enjeux législatifs liés à la protection des enfants, aux violences éducatives ordinaires, aux violences intrafamiliales et aux procédures d'alerte

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	38/56

Connaissance des typologies de handicap, leur implication sur le développement du jeune enfant et de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
 Connaissance des missions du Référent santé et accueil inclusif
 Connaissance du projet d'accueil individualisé
 Connaissance du projet d'établissement et de ses éléments constitutifs
 Connaissance de la politique responsabilité sociétale et environnementale (RSE) de la structure
 Connaissance de la responsabilité civile et pénale
 Connaissance des responsabilités professionnelles en matière de sécurité, d'hygiène et de respect du cadre éducatif
 Connaissance de ses missions, de ses limites d'intervention et du niveau de ses responsabilités
 Connaissance des mesures de sécurité à suivre lors des sorties hors de l'établissement ou de l'espace extérieur privatif
 Connaissance des procédures en cas de situation d'urgence et des numéros en cas d'urgence

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	39/56

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Lors de la période de familiarisation, présenter aux parents l'organisation de l'espace de vie, les activités et les actions éducatives. Expliciter son rôle au sein de l'équipe. Faire visiter l'espace de vie aux parents et au jeune enfant.

Adopter une posture empathique, de non-jugement et de non-discrimination pour favoriser la parole des parents. Prendre le temps d'échanger et d'apporter des réponses à leurs questions. Si besoin et en lien avec le projet éducatif, expliquer que certaines demandes ou pratiques éducatives ne sont pas adaptées au fonctionnement de l'accueil collectif.

A partir de l'analyse de ses observations de la relation parents-enfant, de ses échanges sur les besoins et les habitudes du jeune enfant, les pratiques éducatives et familiales, construire avec les parents le projet d'accueil personnalisé en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités. Sous couvert de la direction, le rédiger, l'ajuster ou le préciser avec les parents tout au long de l'accueil du jeune enfant. Le cas échéant, solliciter le référent santé et accueil inclusif pour des conseils en lien avec le bien-être et le développement du jeune enfant.

Partager avec l'équipe les orientations et les ajustements du projet d'accueil personnalisé et les transmettre à la direction.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce au quotidien dans un établissement d'accueil du jeune enfant, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Critères de performance

Les espaces de vie sont présentés aux parents et au jeune enfant.

Les projets d'accueil personnalisé sont élaborés et ajustés avec les parents tout au long de l'accueil des jeunes enfants.

Les besoins, les habitudes des jeunes enfants et les pratiques éducatives et familiales sont pris en compte dans la limite des règles de fonctionnement de l'accueil collectif.

Le projet d'accueil personnalisé et ses ajustements sont communiqués à l'équipe et à la direction.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mobiliser des méthodes et des outils d'observation

Observer la relation parent-jeune enfant

Observer et analyser le langage corporel, les mouvements, les expressions faciales, les interactions et les réactions émotionnelles

Analyser ses observations

Pratiquer une écoute active

Réaliser un recueil d'informations

Utiliser des techniques de reformulation

Pratiquer des techniques de gestion de conflits

Utiliser des outils numériques ou bureautiques

Rendre compte à la direction

Repérer les signes d'un comportement préoccupant

Repérer les signes inhabituels du développement

Repérer les signes d'une situation de négligence ou de maltraitance

Repérer les signes de violences sexuelles chez le jeune enfant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	41/56

Repérer des situations de violences éducatives ordinaires
Réaliser la visite de la structure

Actualiser ses connaissances sur les évolutions de la famille, les parentalités, le développement du jeune enfant

Adapter sa posture à la singularité des situations familiales
Adapter sa posture à la singularité et aux particularités du jeune enfant
Adapter sa posture à la situation de handicap d'un jeune enfant, ou d'un parent
Adopter une posture de non-jugement et de non-discrimination
Créer un climat de confiance avec les jeunes enfants et les parents
S'engager dans une démarche de questionnement et d'analyse de situations professionnelles
Adapter sa communication verbale (intonation, choix des mots) et non verbale (expression du visage, contact visuel, gestuelle des mains, contacts physiques) au jeune enfant
Adapter sa communication aux parents
Partager ses observations et ses analyses avec l'équipe et la direction lors des réunions d'équipe ou des temps informels

Connaissance des étapes du développement de l'enfant
Connaissance des émotions et de la fonction des émotions
Connaissance de la théorie de l'attachement
Connaissance des étapes du développement du langage et des fonctions du langage
Connaissances de la fonction des pleurs
Connaissance des besoins physiologiques du jeune enfant
Connaissance des évolutions de la famille et de la parentalité
Connaissance de l'approche systémique familiale
Connaissance des principaux styles éducatifs et des pratiques parentales
Connaissance des notions de précarité, pauvreté, paupérisation, insertion et inclusion
Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur le développement et l'accueil des jeunes enfants
Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur l'accueil des parents et de l'entourage
Connaissance de la notion de bientraitance
Connaissance de la notion d'éthique
Connaissance des principaux signes de développement inhabituel et des grands types de troubles du neurodéveloppement chez le jeune enfant
Connaissance des différentes formes de violences et de leur impact sur l'intégrité, le développement ou la dignité du jeune enfant
Connaissance des risques d'exposition aux écrans sur le développement du jeune enfant
Connaissance du Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant
Connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant
Connaissance des principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
Connaissance des principes de la Charte nationale de soutien à la parentalité
Connaissance des enjeux législatifs liés à la protection des enfants, aux violences éducatives ordinaires, aux violences intrafamiliales et aux procédures d'alerte
Connaissance des typologies de handicap, leur implication sur le développement du jeune enfant et de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
Connaissance du projet d'accueil individualisé
Connaissance des missions du Référent santé et accueil inclusif
Connaissance du projet d'établissement et de ses éléments constitutifs
Connaissance de ses missions, de ses limites d'intervention et du niveau de ses responsabilités

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	42/56

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Se saisir de l'accueil au quotidien pour construire une alliance éducative. Adapter sa posture d'accueil et sa communication aux parents et à l'entourage. Avec l'équipe, favoriser un accueil inclusif en s'assurant de l'adaptation des conditions matérielles et d'un aménagement permettant une circulation fluide pour les parents ou l'entourage.

Lors des temps d'échanges quotidiens ou de moments conviviaux, créer avec l'équipe les conditions pour faciliter l'expression des besoins et des demandes des parents ou de l'entourage. Porter une écoute attentive, empathique et bienveillante. Etablir une dynamique de collaboration avec les parents ou l'entourage pour croiser les regards et construire des réponses partagées autour de l'exercice de leur parentalité, de leurs questionnements sur le développement de leur jeune enfant, ses émotions ou encore sur les activités adaptées à son âge... Veiller à se distancier de ses propres représentations éducatives et familiales.

Le cas échéant, expliquer que certaines demandes, accommodements ou pratiques éducatives et familiales ne sont pas adaptés au fonctionnement de l'accueil collectif. Apporter des réponses dans la limite de ses compétences et orienter vers le professionnel de l'équipe compétent ou le cas échéant vers la direction.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce au quotidien dans un établissement d'accueil du jeune enfant, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Critères de performance

La posture d'accueil est adaptée aux parents ou à l'entourage.

La posture d'accueil est adaptée aux parents ou à l'entourage en situation de handicap.

Les conditions de la participation des parents à la construction d'une alliance éducative sont mises en place avec l'équipe.

L'orientation vers le professionnel compétent de l'équipe est proposée aux parents ou à l'entourage.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Adapter ses techniques d'accueil

Mobiliser des méthodes et des outils d'observation

Analyser ses observations

Identifier les besoins spécifiques d'un parent, de l'entourage

Pratiquer une écoute active

Mettre en œuvre des techniques de reformulation

Pratiquer des techniques de régulation de ses émotions et de gestion du stress

Pratiquer des techniques de gestion de conflits

Utiliser des outils et des supports adaptés : pictogrammes, matériels, sensoriels

Utiliser des outils numériques dans une approche éthique

Rendre compte à la direction

S'organiser avec l'équipe

Actualiser ses connaissances sur les évolutions de la famille, des parentalités, des pratiques éducatives, du développement de l'enfant, des méthodes pédagogiques

Adopter une posture de non-jugement et de non-discrimination

Adapter sa posture à la singularité des situations familiales

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	43/56

Adapter sa posture à la situation de handicap d'un parent ou de l'entourage
 Créer un climat de confiance avec les parents ou l'entourage
 Adapter sa communication aux parents et à l'entourage
 S'engager dans une démarche de questionnement et d'analyse de situations professionnelles

Connaissance des caractéristiques des familles
 Connaissance des évolutions de la famille et de la parentalité
 Connaissance de l'approche systémique familiale
 Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur le développement et l'accueil des jeunes enfants
 Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur l'accueil des parents et de l'entourage
 Connaissance des notions de précarité, pauvreté, paupérisation, insertion et inclusion
 Connaissance des principaux acteurs du champ de la petite enfance : protection maternelle infantile, caisse d'allocations familiales, mutualité sociale agricole, service petite enfance de la mairie, services sociaux professionnels de santé, associations et centres sociaux
 Connaissance des structures culturelles, sportives et artistiques du territoire
 Connaissance des étapes du développement de l'enfant
 Connaissance des émotions et de la fonction des émotions
 Connaissance de la théorie de l'attachement
 Connaissance des étapes du développement du langage et des fonctions du langage
 Connaissance de la fonction des pleurs
 Connaissance des besoins physiologiques du jeune enfant
 Connaissance des grands courants pédagogiques
 Connaissance des risques d'exposition aux écrans sur le développement du jeune enfant
 Connaissance de la notion d'éthique
 Connaissance des principaux signes de développement inhabituel et des grands types de troubles du neurodéveloppement chez le jeune enfant
 Connaissance du Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant
 Connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant
 Connaissance des principes de la Charte nationale de soutien à la parentalité
 Connaissance des typologies de handicap, leur implication sur le développement du jeune enfant et de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
 Connaissance du projet d'accueil individualisé
 Connaissance des missions du référent santé et accueil inclusif
 Connaissance du projet d'établissement et de ses éléments constitutifs
 Connaissance de ses missions, de ses limites d'intervention et du niveau de ses responsabilités

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	44/56

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un besoin exprimé par des parents, de ses observations, de celles de l'équipe ou à la demande de la direction, participer à la conception d'une action d'accompagnement à la parentalité.

Recueillir auprès des parents le thème qu'ils souhaitent aborder, les questions, les préoccupations éducatives, leurs savoir-faire... Réaliser des recherches sur la thématique de l'action notamment en utilisant des outils numériques et partager ses résultats avec l'équipe. Lors des réunions d'équipe, échanger sur les objectifs, la démarche de mise en œuvre, la forme de l'action, les modalités d'évaluation, les acteurs locaux et les partenaires existants mobilisables. Formaliser en équipe une présentation de l'action pour transmission à la direction.

Communiquer sur l'action auprès des parents et créer avec l'équipe des supports adaptés. Accueillir les parents avec les professionnels de l'équipe concernés par l'action.

Aménager la salle ou l'espace dédié, veiller à faciliter l'accessibilité du lieu et préparer le matériel pour l'animation de l'action en collaboration avec l'équipe. Co-animer l'action avec les professionnels de l'équipe concernés, les partenaires dédiés et le cas échéant, les parents.

Définir et mettre en œuvre la démarche d'évaluation avec l'équipe. Favoriser la participation des parents à l'évaluation. Analyser avec l'équipe les résultats dans une visée d'amélioration des actions et des pratiques. Lors des réunions, présenter avec l'équipe les étapes de la mise en œuvre et les résultats de l'évaluation de l'action d'accompagnement à la parentalité à la direction.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un établissement d'accueil du jeune enfant, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et le cas échéant avec des acteurs locaux ou des partenariats existants.

Critères de performance

Les besoins exprimés par des parents ou observés sont analysés.

Les objectifs, la démarche de mise en œuvre et d'évaluation de l'action sont partagés en équipe et présentés à la direction.

Des informations sont collectées sur la thématique de l'action.

Des supports de communication sur la mise en œuvre de l'action sont créés et adaptés aux parents.

La proposition d'animation de l'action est adaptée aux parents.

L'aménagement de la salle facilite l'accessibilité des parents en situation de handicap.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser les besoins des parents

Analyser une demande

Identifier et analyser les caractéristiques du territoire

Identifier et analyser les caractéristiques des familles

Mobiliser des méthodes et des outils d'observation de la dynamique de groupe

Analyser ses observations

Pratiquer une écoute active

Rechercher des informations

Réaliser des supports de communication

Utiliser des outils et des supports adaptés : pictogrammes, matériels, sensoriels

Utiliser des outils numériques ou bureautiques

Pratiquer des techniques de régulation de ses émotions et de gestion du stress

Réguler la prise de parole

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	45/56

Rendre compte à la direction

S'organiser et organiser son travail avec l'équipe

Aménager la salle ou l'espace dédié à l'action

Actualiser ses connaissances sur le développement de l'enfant, les pratiques éducatives, les évolutions de la famille et des parentalités, la réglementation, les politiques familiales et de l'enfance

Adopter une posture de non-jugement et de non-discrimination

Adapter sa posture à la singularité des situations familiales

Adapter sa posture à la situation de handicap d'un parent ou de l'entourage

Créer un climat de confiance avec les parents ou l'entourage

Adapter sa communication aux parents et à l'entourage

S'engager dans une démarche de questionnement et d'analyse de situations professionnelles

Présenter et partager ses observations et ses analyses avec l'équipe et la direction lors des réunions d'équipe

Se distancier de ses représentations éducatives et parentales

Se présenter et présenter sa structure auprès d'acteurs locaux ou de partenaires

Connaissance de la méthodologie de conception d'une action

Connaissance des principaux acteurs du champ de la petite enfance : protection maternelle infantile, caisse d'allocations familiales, mutualité sociale agricole, service petite enfance de la mairie, services sociaux professionnels de santé, associations et centres sociaux

Connaissance des structures culturelles, sportives, artistiques et d'éducation à l'environnement et au développement durable du territoire

Connaissance de l'approche systémique familiale

Connaissance des principaux styles éducatifs et des pratiques parentales

Connaissance des notions de précarité, pauvreté, paupérisation, insertion et inclusion

Connaissance des étapes du développement de l'enfant

Connaissance des émotions et de la fonction des émotions

Connaissance de la théorie de l'attachement

Connaissance des étapes du développement du langage et des fonctions du langage

Connaissance de la fonction des pleurs

Connaissance des besoins physiologiques du jeune enfant

Connaissance des risques d'exposition aux écrans sur le développement du jeune enfant

Connaissance des typologies de jeux

Connaissance des grands courants pédagogiques

Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur le développement et l'accueil des jeunes enfants

Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur l'accueil des parents et de l'entourage

Connaissance de la notion de bientraitance

Connaissance de la notion d'éthique

Connaissance des différentes formes de violences et de leur impact sur l'intégrité, le développement ou la dignité du jeune enfant

Connaissance des principaux signes de développement inhabituel et des grands types de troubles du neurodéveloppement chez le jeune enfant

Connaissance du Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant

Connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant

Connaissance des principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

Connaissance des principes de la Charte nationale de soutien à la parentalité

Connaissance des enjeux législatifs liés à la protection des enfants, aux violences éducatives ordinaires, aux violences intrafamiliales et aux procédures d'alerte

Connaissance des typologies de handicap, leur implication sur le développement du jeune enfant et de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Connaissance du projet d'accueil individualisé

Connaissance des missions du référent santé et accueil inclusif

Connaissance du projet d'établissement et de ses éléments constitutifs

Connaissance de la politique responsabilité sociétale et environnementale (RSE) de la structure

Connaissance de ses missions, de ses limites d'intervention et du niveau de ses responsabilités

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	46/56

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 11

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un besoin exprimé par des parents, de ses observations partagées avec celles de l'équipe ou à la demande de la direction, collaborer à des actions ciblées de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants en situation de handicap, en retard de développement ou qui présentent des signes de difficultés. Au travers de ces actions, accompagner avec bienveillance et attention la relation parents-enfant. Contribuer à un accueil inclusif et adapté aux besoins de chaque jeune enfant. Repérer les partenaires compétents, lorsque nécessaire, dans une logique de prévention.

Collaborer avec les parents autour du jeune enfant, chacun de sa place : échanger sur ses besoins, les jeux et les activités ludiques adaptées à son âge et à sa situation. Proposer des outils concrets pour les conforter dans leur rôle, encourager ou renforcer la confiance en soi. Réaliser avec l'équipe des recherches sur les structures spécialisées ou des lieux ressources du territoire et mettre à disposition des parents de la documentation. Adapter sa posture aux situations singulières des jeunes enfants et des parents en tenant compte des aspects environnementaux, sociaux, économiques et familiaux.

Définir en équipe avec le référent santé et accueil inclusif, et le cas échéant avec des partenaires du territoire, la thématique de l'action, ses objectifs, ses modalités de réalisation et la démarche d'évaluation. Analyser en équipe les résultats de l'évaluation pour mesurer son opportunité et son impact sur le développement et l'épanouissement des jeunes enfants et le bien-être des familles.

Lors des réunions, présenter avec l'équipe l'action de prévention précoce et inclusive et les résultats de son évaluation. Alerter la direction sur des signes d'un développement inhabituel observé ainsi qu'en cas de doute ou de suspicion de violence.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un établissement d'accueil du jeune enfant, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle en collaboration avec le référent santé et accueil inclusif et le cas échéant avec des partenaires du territoire.

Critères de performance

L'action de prévention précoce et inclusive est adaptée aux âges et aux difficultés ou à la situation de handicap des jeunes enfants.

Les objectifs de l'action de prévention précoce et inclusive définis en équipe sont cohérents avec le projet d'établissement.

La posture professionnelle est adaptée aux situations singulières des jeunes enfants et des parents.

La documentation sur les structures spécialisées ou des lieux ressources du territoire est mise à disposition des parents.

L'impact de l'action de prévention précoce et inclusive sur le développement des jeunes enfants et le bien-être des familles sont évalués.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser les besoins des jeunes enfants et des parents

Mobiliser des méthodes et des outils d'observation

Mobiliser des méthodes et des outils d'observation de la dynamique de groupe

Analyser ses observations

Pratiquer une écoute active

Identifier les caractéristiques du territoire

Identifier et prendre en compte la diversité des situations familiales

Identifier les besoins spécifiques d'un jeune enfant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	47/56

Evaluer une situation d'urgence ou à risque
 Appliquer les pratiques de sécurité et d'économie d'effort en fonction des situations
 Mettre en œuvre des techniques de portage
 Pratiquer des techniques de régulation de ses émotions et de gestion du stress
 Rechercher des informations
 Utiliser des outils et des supports adaptés (pictogrammes, matériel sensoriel)
 Utiliser des outils numériques ou bureautiques
 Rendre compte à la direction

S'organiser et organiser son travail avec l'équipe
 Actualiser ses connaissances sur le développement de l'enfant, les pratiques éducatives, les évolutions de la famille et des parentalités, la réglementation

Adopter une posture de non-jugement et de non-discrimination
 Adapter sa posture à la singularité des situations familiales
 Adapter sa posture à la situation de handicap d'un parent ou de l'entourage
 Créer un climat de confiance avec les parents ou l'entourage
 Adapter sa communication aux parents et à l'entourage
 S'engager dans une démarche de questionnement et d'analyse de situations professionnelles
 Présenter et partager ses observations et ses analyses avec l'équipe et la direction lors des réunions d'équipe
 Se distancier de ses représentations éducatives et parentales

Connaissance de la prévention précoce et de la notion d'inclusion
 Connaissance de la méthodologie de conception d'une action
 Connaissance des principaux acteurs du champ de la petite enfance : protection maternelle infantile, caisse d'allocations familiales, mutualité sociale agricole, service petite enfance de la mairie, services sociaux professionnels de santé, associations et centres sociaux
 Connaissance des structures culturelles, sportives, artistiques et d'éducation à l'environnement et au développement durable du territoire
 Connaissance de l'approche systémique familiale
 Connaissance des principaux styles éducatifs et des pratiques parentales
 Connaissance des étapes du développement de l'enfant
 Connaissance des émotions et de la fonction des émotions
 Connaissance de la théorie de l'attachement
 Connaissance des étapes du développement du langage et des fonctions du langage
 Connaissance de la fonction des pleurs
 Connaissance des besoins physiologiques du jeune enfant
 Connaissance de la notion de bientraitance
 Connaissance de la notion d'éthique
 Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur le développement et l'accueil des jeunes enfants
 Connaissance des effets des stéréotypes sociaux, culturels et de genre sur l'accueil des parents et de l'entourage
 Connaissance des risques d'exposition aux écrans sur le développement du jeune enfant
 Connaissance des principaux signes de développement inhabituel et des grands types de troubles du neurodéveloppement chez le jeune enfant
 Connaissance des différentes formes de violences et de leur impact sur l'intégrité, le développement ou la dignité du jeune enfant
 Connaissance du Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant
 Connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant
 Connaissance des principes de la Charte nationale de soutien à la parentalité
 Connaissance des principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
 Connaissance des enjeux législatifs liés à la protection des enfants, aux violences éducatives ordinaires, aux violences intrafamiliales et aux procédures d'alerte
 Connaissance des typologies de handicap, leur implication sur le développement du jeune enfant et de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
 Connaissance du projet d'accueil individualisé
 Connaissance des missions du Référent santé et accueil inclusif
 Connaissance du projet d'établissement et de ses éléments constitutifs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	48/56

Connaissance de la responsabilité civile et pénale
Connaissance des responsabilités professionnelles en matière de sécurité, d'hygiène et de respect du cadre éducatif
Connaissance de ses missions, de ses limites d'intervention et du niveau de ses responsabilités

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	49/56

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Communiquer

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

La communication, écrite ou orale, traverse l'ensemble des activités professionnelles quotidiennes de l'intervenant éducatif petite enfance. Il adapte sa communication et ses supports de communication aux différents destinataires (jeune enfant, groupe de jeunes enfants, parent, entourage, équipe pluriprofessionnelle, direction, acteurs locaux, partenaires). Il utilise différents canaux de communication (affichage, réunion, outils ludo-pédagogique, groupe de parole, mailing d'info). Il tient compte des situations de handicap pour adapter ses modes de communication. Dans sa communication, il veille au respect de la discrétion professionnelle et aux règles de confidentialité.

Critères de performance

La communication verbale (intonation, choix des mots) et non verbale (expression du visage, contact visuel, gestuelle des mains, contacts physiques) est adaptée aux jeunes enfants ou au groupe de jeunes enfants.

Les informations transmises sont adaptées aux différents destinataires.

Les supports de communication choisis sont adaptés aux différents destinataires en tenant compte, le cas échéant, les situations de handicap (jeune enfant, parent, entourage).

La discrétion professionnelle et les règles de confidentialité sont respectées.

Ajuster ses actions au quotidien et contribuer à l'amélioration continue des pratiques professionnelles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de l'analyse de ses observations, de l'évaluation de ses actions au quotidien et de ses pratiques professionnelles, ajuster ses méthodes pédagogiques et ses pratiques éducatives. S'inscrire dans une démarche de questionnements et de prise de recul sur ses pratiques professionnelles pour ajuster sa posture. Lors des temps informels ou des réunions d'équipe, échanger et partager avec l'équipe une réflexion pour l'amélioration continue des pratiques professionnelles. Participer au groupe d'analyse de la pratique.

Critères de performance

Ses méthodes pédagogiques et ses pratiques éducatives sont ajustées à partir de l'analyse de ses observations.

Les pratiques professionnelles sont questionnées avec l'équipe pour ajuster les réponses aux besoins physiologiques, affectifs et relationnels des jeunes enfants et les réponses apportées aux parents et à l'entourage.

Ses représentations sont mises à distance et questionnées pour ajuster ses pratiques professionnelles.

Mobiliser les outils numériques dans ses activités et ses pratiques professionnelles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre de ses activités professionnelles quotidiennes, utiliser les outils numériques mis à sa disposition et adaptés à la situation (communication, activité individuelle ou de groupe, bureautique et

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	51/56

recherche d'informations). Respecter le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD). Connaître les risques d'exposition aux écrans sur le développement du jeune enfant.

Critères de performance

Les outils numériques sont adaptés à la situation.
Les outils numériques sont mobilisés pour les recherches.
Les outils numériques sont utilisés dans le respect d'une approche éthique.
Les risques d'exposition aux écrans sur le développement du jeune enfant sont appréhendés.
Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est appliqué.

Respecter les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans l'exercice de ses activités professionnelles quotidiennes, l'intervenant éducatif petite enfance applique les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène dans le respect des procédures en vigueur dans l'établissement d'accueil du jeune enfant.

Critères de performance

Les règles de sécurité sont appliquées dans l'exercice des activités professionnelles quotidiennes.
Les protocoles d'hygiène sont appliqués dans l'exercice des activités professionnelles quotidiennes.

Travailler et coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans l'exercice de ses activités quotidiennes, l'intervenant éducatif petite enfance travaille avec l'équipe pluriprofessionnelle dans l'intérêt du bien-être, du développement et de l'autonomie du jeune enfant, et dans la réalisation d'actions d'accompagnement à la parentalité. Le travail d'équipe quotidien implique notamment pour l'intervenant éducatif petite enfance de connaître le rôle et les compétences des autres professionnels et d'identifier les enjeux du travail d'équipe.

Critères de performance

Le rôle des professionnels de l'équipe pluriprofessionnelle est identifié.
Sa place dans l'équipe et dans le collectif de travail est repérée.
Les enjeux du travail d'équipe sont identifiés.
Les activités et les actions éducatives sont organisées en collaboration avec l'équipe.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	52/56

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	53/56

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
IEPE	REAC	TP-01452	01	16/12/2025	16/12/2025	54/56

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





REFERENTIEL D’EVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Intervenant éducatif petite enfance

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	1/38

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Intervenant éducatif petite enfance

Sigle du titre professionnel : IEPE

Niveau : 4 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 332 - Travail social (niv100)-

Code(s) ROME : K1307, K1207

Formacode : 44041

Date de l'arrêté : 12/12/2025

Date de parution au JO de l'arrêté : 14/12/2025

Date d'effet de l'arrêté : 15/12/2025

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014>, rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel IEPE

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	3/38

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale	01 h 10 min	Mise en situation professionnelle reconstituée Le candidat dispose de 20 min pour : - Prendre connaissance de la consigne écrite. - Réaliser le change et le couchage d'une poupée d'entraînement. Etude de cas Le candidat réalise l'analyse d'une étude de cas composée de quatre situations distinctes sur : - Le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux. - Le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels. - L'accueil au quotidien des parents, de l'entourage et la construction d'une alliance éducative. - La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une action de prévention précoce et inclusive en direction de jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale. Le candidat tire une étude de cas au sort sur trois. Après le tirage au sort, le candidat dispose de 50 min pour préparer l'analyse des quatre situations de l'étude de cas.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
Entretien technique	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale	01 h 35 min	Pendant 10 min, le jury questionne le candidat à partir de ses observations et sur des aspects de la compétence non mis en œuvre dans la mise en situation professionnelle reconstituée. Le candidat dispose de 25 min pour présenter à l'oral l'analyse des quatre situations de l'étude de cas. Pendant 30 min, à partir de la présentation orale du candidat, le jury le questionne sur les compétences mises en œuvre et sur des aspects des compétences non abordés dans la présentation orale. Pendant 30 min, le jury questionne le candidat sur les compétences : Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif. Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien. Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale. Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	4/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités.
Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
Questionnement à partir de production(s)	Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité	01 h 00 min	Les attendus pour la production du diaporama et la présentation orale du candidat sont indiqués dans la rubrique « Informations complémentaires » de la modalité. Le diaporama sert de support à la présentation orale du candidat. Les situations présentées sont issues de la période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant. Pendant 30 min, le candidat présente à l'oral trois situations à partir d'un diaporama. Pendant 30 min, le jury questionne le candidat à partir des situations présentées et sur des aspects des compétences non abordés dans la présentation orale.
Entretien final		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie : - La compréhension des enjeux du travail d'équipe autour de l'accueil des jeunes enfants, des parents ou de l'entourage en établissement d'accueil du jeune enfant. - La compréhension du secteur de la petite enfance et de son contexte d'exercice par le candidat. - La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle du secteur de la petite enfance par le candidat.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Mise en situation professionnelle reconstituée

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le jury observe le candidat tout au long de la mise en situation professionnelle reconstituée.

Le jury dispose d'une grille d'observation.

Le jury n'intervient pas et n'interpelle pas le candidat pendant la mise en situation professionnelle reconstituée.

Etude de cas

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat prépare par écrit, sur papier libre, l'analyse des quatre situations de l'étude de cas. Il dispose de son support et peut s'y référer lors de sa présentation orale en entretien technique. Ce support n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Aucun autre support ou document n'est permis.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	5/38

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien technique et d'un guide d'entretien.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le questionnement à partir de productions se déroule après l'entretien technique.

En amont de l'examen, le candidat conçoit un diaporama et prépare sa présentation orale.

Si le candidat a effectué sa période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant dans une seule structure, il présente uniquement la structure dans la partie 1 du diaporama et dans sa présentation orale.

Dans sa présentation orale et son diaporama, le candidat veille à respecter l'anonymat de la structure et des personnes.

En amont de la session d'examen, le candidat remet la version numérique de son diaporama au responsable de la session.

Le diaporama est composé de 15 à 21 diapositives, hors page de garde et sommaire et comprend trois parties distinctes :

Partie 1 : de 5 à 7 diapositives

Le candidat présente une situation d'observation des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités. Cette observation est issue de sa période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant.

Le candidat :

- Décrit une situation d'observation, les méthodes et les outils mobilisés.
- Explicite sa démarche d'observation sur les besoins des jeunes enfants.
- Présente l'analyse de ses observations qui lui ont permis d'ajuster sa posture et d'adapter les propositions de réponses aux jeunes enfants.

Partie 2 : de 5 à 7 diapositives

Le candidat présente une activité individuelle et une activité de groupe qu'il a réalisées pendant sa période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant.

Le candidat :

- Indique le thème de l'activité individuelle et le thème de l'activité de groupe conduites.
- Présente ses observations et l'analyse qui lui ont permis de définir l'activité individuelle et l'activité de groupe.
- Explicite les moyens qu'il a mobilisés pour la mise en place de l'activité individuelle et de l'activité de groupe.
- Présente l'évaluation de l'activité individuelle et de l'activité de groupe.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	6/38

Partie 3 : de 5 à 7 diapositives

Le candidat présente une action d'accompagnement à la parentalité qui est soit mise en œuvre, soit en cours d'élaboration pendant sa période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant.

Le candidat :

- Indique la thématique de l'action d'accompagnement à la parentalité.
- Explicite sa participation à la démarche méthodologique d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'action d'accompagnement à la parentalité.
- Explique, le cas échéant, le choix des partenaires en lien avec l'action d'accompagnement à la parentalité.

Le diaporama n'est pas évalué.

Le candidat choisit les thèmes (police de caractère, couleur, effets visuels, arrière-plan), il peut intégrer des photos, des illustrations (dans le respect de la loi). L'utilisation d'effets sonores, musique, vidéo est exclue. Les diapositives sont numérotées.

Présentation orale et entretien avec le jury

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat peut disposer d'un support papier pour sa présentation orale, il peut s'y référer lors de sa présentation orale.

Ce support papier n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Le candidat prépare sa présentation orale à partir des éléments indiqués pour la réalisation de chacune des parties du diaporama.

Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

Le jury questionne le candidat après sa présentation orale des trois parties.

Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien et d'un guide d'entretien.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise les restitutions en amont de la session pour la modalité Questionnement à partir de production(s). Les situations présentées pour cette modalité sont issues de l'exercice professionnel du candidat

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	7/38

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux					
Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités	Des méthodes et des outils sont mobilisés pour observer les besoins des jeunes enfants et apporter des réponses adaptées. Ses observations sont analysées, objectivées et partagées avec celles de l'équipe. La transmission de l'analyse de ses observations sur les besoins et le vécu de la journée du jeune enfant est adaptée aux parents ou à l'entourage. La direction est alertée en cas de doute de signes d'un développement inhabituel observés ou de suspicion de violence. Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués	☐	☐	☐	☒
Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux	La singularité, les particularités et le rythme des jeunes enfants sont pris en compte dans les réponses apportées aux besoins physiologiques fondamentaux. Les besoins affectifs et relationnels sont pris en compte dans les réponses apportées aux besoins physiologiques fondamentaux. Des rituels personnalisés sont mis en place pour accompagner les jeunes enfants à l'endormissement ou au réveil. L'intimité et la pudeur des jeunes enfants sont respectés. Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués au moment du couchage, du change et du repas. Les temps de repas, de change et de sommeil sont notés dans le support de communication interne et transmises à l'équipe.	☒	☒	☐	☐

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	8/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels	La sécurité du lien d'attachement avec les jeunes enfants est favorisée par une posture de proximité. Les émotions des jeunes enfants sont accueillies sans être réprimées ou disqualifiées. L'expression des jeunes enfants sur leurs émotions est encouragée. Des jeux et des activités sont proposés aux jeunes enfants pour les accompagner à comprendre, gérer et réguler leurs émotions. Des hypothèses interprétatives sur des comportements identifiés comme préoccupants sont analysées et partagées avec l'équipe. Les comportements identifiés comme préoccupants font l'objet de démarches de renforcement constructif. Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.	☒	☒	☐	☐
Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif	Les objectifs des activités et des actions éducatives en direction des jeunes enfants, des parents ou de l'entourage sont définis avec l'équipe et répondent aux orientations du projet éducatif. Les partenariats identifiés au service des activités et des actions éducatives sont adaptés. Les propositions d'ajustements sur l'accueil au quotidien, les activités et les actions éducatives sont argumentées. Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués	☐	☒	☐	☐
Accompagner le développement des jeunes enfants					
Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien	L'espace d'accueil est aménagé avec l'équipe pour assurer la sécurité physique, affective et relationnelle des jeunes enfants. Un aménagement dans l'espace d'accueil pour les parents ou l'entourage est prévu en tenant compte des situations de handicap. Les jouets, les jeux et les livres sont adaptés et à disposition des jeunes enfants. Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.	☐	☒	☐	☐

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	9/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe	L'analyse des besoins pour la mise en place de l'activité individuelle et de l'activité de groupe est partagée avec celle de l'équipe. Les moyens mobilisés pour la mise en place de l'activité individuelle et de l'activité de groupe sont adaptés. Les méthodes pédagogiques sont ajustées au cours de la mise en œuvre de l'activité individuelle et de l'activité de groupe. Les activités d'éveil ou d'autonomie, individuelle et de groupe, favorisent les sphères du développement des jeunes enfants. Les effets de l'activité individuelle et de l'activité de groupe sont analysés. L'activité individuelle et l'activité de groupe sont conduites avec bienveillance. Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.	☐	☐	☐	☒
Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale	L'analyse pour élaborer l'action éducative hors les murs est partagée avec l'équipe. Les objectifs de l'action éducative définis avec l'équipe sont cohérents avec le projet d'établissement et les besoins des jeunes enfants observés. Les lieux ressources du territoire sont identifiés et adaptés à l'action éducative. Les projets d'éveil et de sensibilisation existants sur le territoire sont recensés. La posture d'animation et d'intervention éducative est ajustée à la singularité et aux particularités des jeunes enfants. Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.	☐	☒	☐	☐
Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités	Le projet d'accueil personnalisé est élaboré conjointement et ajusté avec les parents tout au long de l'accueil des jeunes enfants. Les besoins, les habitudes des jeunes enfants et les pratiques éducatives et familiales sont pris en compte dans la limite des règles de fonctionnement de l'accueil collectif. Le projet d'accueil personnalisé et ses ajustements sont communiqués à l'équipe et à la direction. Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.	☐	☒	☐	☐

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	10/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants					
Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative	La posture d'accueil est adaptée aux parents ou à l'entourage. Les conditions de la participation des parents à la construction d'une alliance éducative sont mises en place avec l'équipe. L'orientation vers le professionnel compétent de l'équipe est proposée aux parents ou à l'entourage. Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués.	☒	☒	☐	☐
Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité	Les besoins exprimés par des parents ou observés sont analysés. Les objectifs, la démarche de mise en œuvre et d'évaluation de l'action sont partagés en équipe. Des informations sont collectées sur la thématique de l'action. Les supports de communication sur la mise en œuvre de l'action sont créés et adaptés aux parents. La proposition de l'animation de l'action est adaptée aux parents. Les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène sont appliqués dans l'aménagement de la salle.	☐	☐	☐	☒
Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale	L'action de prévention précoce et inclusive est adaptée aux âges et aux difficultés ou à la situation de handicap des jeunes enfants. Les objectifs de l'action de prévention précoce et inclusive définis en équipe sont cohérents avec le projet d'établissement. La posture professionnelle est adaptée aux situations singulières des jeunes enfants et des parents. La documentation sur les structures spécialisées ou des lieux ressources du territoire est mise à disposition des parents. L'impact de l'action de prévention précoce et inclusive sur le développement des jeunes enfants et le bien-être des familles est évalué.	☒	☒	☐	☐
Obligations règlementaires le cas échéant : Sont précisés dans l'arrêté de spécialité relatif au titre professionnel d'intervenant éducatif petite enfance : - La durée du parcours de formation au titre professionnel d'intervenant éducatif petite enfance et à chacun de ses certificats de compétences professionnelles. - La durée de la période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant. - Les éléments à présenter à l'ouverture de la session d'examen du titre professionnel ou de chacun de ses certificats de compétences professionnelles.					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	11/38

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative
	Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux
	Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
	Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe
	Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale
	Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif
Ajuster ses actions au quotidien et contribuer à l'amélioration continue des pratiques professionnelles	Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative
	Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux
	Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
	Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe
	Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale
	Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif
	Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	12/38

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Mobiliser les outils numériques dans ses activités et ses pratiques professionnelles	singularité et de leurs particularités
	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative
	Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux
	Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
	Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe
	Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale
	Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif
	Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
Respecter les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative
	Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux
	Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
	Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe
	Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale
	Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif
	Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
Travailler et coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative
	Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	13/38

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels
	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux
	Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
	Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe
	Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité
	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale
	Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif
	Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre IEPE

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 10 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est requise sur les modalités :

- Mise en situation professionnelle reconstituée ;
- Entretien technique ;
- Questionnement à partir de production(s).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

La composition du jury est précisée dans l'arrêté de spécialité relatif au titre professionnel d'intervenant éducatif petite enfance.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Une surveillance doit être assurée pendant le temps de préparation du candidat pour l'étude de cas de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	14/38



REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Intervenant éducatif petite enfance

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	15/38

CCP

Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels	00 h 45 min	Mise en situation professionnelle reconstituée Le candidat dispose de 20 min pour : - Prendre connaissance de la consigne écrite. - Réaliser le change et le couchage d'une poupée d'entraînement. Etude de cas Le candidat réalise l'analyse d'une étude de cas composée de deux situations distinctes sur : - Le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux. - Le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels. Le candidat tire une étude de cas au sort sur trois. Après le tirage au sort, le candidat dispose de 25 min pour préparer l'analyse des deux situations de l'étude de cas.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	17/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Entretien technique	Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif	00 h 45 min	Pendant 10 min, le jury questionne le candidat à partir de ses observations et sur des aspects de la compétence non mis en œuvre dans la mise en situation professionnelle reconstituée. Le candidat dispose de 15 min pour présenter à l'oral l'analyse des deux situations de l'étude de cas. Pendant 10 min, à partir de la présentation orale du candidat, le jury le questionne sur les compétences mises en œuvre et sur des aspects des compétences non abordés dans la présentation orale. Pendant 10 min, le jury questionne le candidat sur la compétence : Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif.
Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
Questionnement à partir de production(s)	Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités	00 h 25 min	Les attendus pour la production du diaporama et la présentation orale du candidat sont indiqués dans la rubrique « Informations complémentaires » de la modalité. Le diaporama sert de support à la présentation orale du candidat. La situation est issue de la période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant du candidat. Pendant 10 min, le candidat présente à l'oral une situation à partir de son diaporama. Pendant 15 min, le jury questionne le candidat à partir de la situation présentée et sur des aspects des compétences non abordés dans la présentation orale.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 55 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	18/38

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Mise en situation professionnelle reconstituée

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le jury observe le candidat tout au long de la mise en situation professionnelle reconstituée.

Le jury dispose d'une grille d'observation.

Le jury n'intervient pas et n'interpelle pas le candidat pendant la mise en situation professionnelle reconstituée.

Etude de cas

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat prépare par écrit, sur papier libre, l'analyse des deux situations de l'étude de cas. Il dispose de son support et peut s'y référer lors de sa présentation orale en entretien technique. Ce support n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Aucun autre support ou document n'est permis.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien technique et d'un guide d'entretien.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le questionnement à partir de production se déroule après l'entretien technique.

En amont de l'examen, le candidat conçoit un diaporama et prépare sa présentation orale.

Dans sa présentation orale et son diaporama, le candidat veille à respecter l'anonymat de la structure et des personnes.

En amont de la session du CCP, le candidat remet la version numérique de son diaporama au responsable de la session.

Le diaporama est composé de 5 à 7 diapositives, hors page de garde et sommaire.

Le candidat présente une situation d'observation des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	19/38

Le candidat :

- Présente la structure.
- Décrit une situation d'observation, les méthodes et les outils mobilisés.
- Explicite sa démarche d'observation sur les besoins des jeunes enfants.
- Présente l'analyse de ses observations qui lui ont permis d'ajuster sa posture et d'adapter les propositions de réponses aux jeunes enfants.

Le diaporama n'est pas évalué.

Le candidat choisit les thèmes (police de caractère, couleur, effets visuels, arrière-plan), il peut intégrer des photos, des illustrations (dans le respect de la loi). L'utilisation des effets sonores, musique, vidéos est exclue. Les diapositives sont numérotées.

Présentation orale et entretien avec le jury

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat peut disposer d'un support papier pour sa présentation orale, il peut s'y référer lors de sa présentation orale.

Ce support papier n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Le candidat prépare sa présentation orale à partir des éléments indiqués pour la réalisation du diaporama.

Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

Le jury questionne le candidat après sa présentation orale.

Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien et d'un guide d'entretien.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle reconstituée, de l'entretien technique et du questionnement à partir de production(s).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	20/38

Conditions particulières de composition du jury :

La composition du jury est précisée dans l'arrêté de spécialité relatif au titre professionnel d'intervenant éducatif petite enfance.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Une surveillance doit être assurée pendant le temps de préparation du candidat pour l'étude de cas de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	21/38

CCP

Accompagner le développement des jeunes enfants

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale	00 h 15 min	Etude de cas Le candidat réalise l'analyse de la situation de l'étude de cas sur la mise en œuvre d'une action éducative hors les murs. Le candidat tire une étude de cas au sort sur trois. Après le tirage au sort, le candidat dispose de 15 min pour préparer l'analyse de la situation de l'étude de cas.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités	00 h 35 min	Le candidat dispose de 10 min, pour présenter à l'oral l'analyse de la situation de l'étude de cas. Pendant 10 min, à partir de la présentation orale du candidat, le jury le questionne sur la compétence et sur des aspects de la compétence non abordés dans la présentation orale. Pendant 15 min, le jury questionne le candidat sur les compétences : Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	23/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants.
Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
Questionnement à partir de production(s)	Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe	00 h 25 min	Les attendus pour la production du diaporama et la présentation orale du candidat sont indiqués dans la rubrique « Informations complémentaires » de la modalité. Le diaporama sert de support à la présentation orale du candidat. La situation est issue de la période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant du candidat. Pendant 10 min, le candidat présente à l'oral une situation à partir de son diaporama. Pendant 15 min, le jury questionne le candidat à partir de la situation présentée et sur des aspects des compétences non abordés dans la présentation orale.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 15 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Etude de cas

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat prépare par écrit, sur papier libre, l'analyse de la situation de l'étude de cas. Il dispose de son support et peut s'y référer lors de sa présentation orale en entretien technique. Ce support n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Aucun autre support ou document n'est permis.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	24/38

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.
L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.
Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.
Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien technique et d'un guide d'entretien.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le questionnement à partir de production se déroule après l'entretien technique.
En amont de l'examen, le candidat conçoit un diaporama et prépare sa présentation orale.
Dans sa présentation orale et son diaporama, le candidat veille à respecter l'anonymat de la structure et des personnes.
En amont de la session du CCP, le candidat remet la version numérique de son diaporama au responsable de la session.

Le diaporama est composé de 5 à 7 diapositives, hors page de garde et sommaire.

Le candidat présente une activité individuelle et une activité de groupe qu'il a mis en place pendant sa période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant.

Le candidat :

- Indique le thème de l'activité individuelle et le thème de l'activité de groupe conduites.
- Présente ses observations et l'analyse qui lui ont permis de définir l'activité individuelle et l'activité de groupe.
- Explicite les moyens qu'il a mobilisés pour la mise en place de l'activité individuelle et de l'activité de groupe.
- Présente l'évaluation de l'activité individuelle et de l'activité de groupe.

Le diaporama n'est pas évalué.

Le candidat choisit les thèmes (police de caractère, couleur, effets visuels, arrière-plan), il peut intégrer des photos, des illustrations (dans le respect de la loi). L'utilisation des effets sonores, musique, vidéos est exclue. Les diapositives sont numérotées.

Présentation orale et entretien avec le jury

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.
Le candidat peut disposer d'un support papier pour sa présentation orale, il peut s'y référer lors de sa présentation orale.
Ce support papier n'est ni transmis au jury, ni évalué.
Le candidat prépare sa présentation orale à partir des éléments indiqués pour la réalisation du diaporama.

Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	25/38

Le jury questionne le candidat après sa présentation orale.
Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien et d'un guide d'entretien.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Accompagner le développement des jeunes enfants

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent tout au long de l'entretien technique et du questionnement à partir de production(s).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

La composition du jury est précisée dans l'arrêté de spécialité relatif au titre professionnel d'intervenant éducatif petite enfance.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Une surveillance doit être assurée pendant le temps de préparation du candidat pour l'étude de cas de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	26/38

CCP

Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative	00 h 15 min	Etude de cas Le candidat réalise l'analyse de l'étude de cas composée d'une situation sur l'accueil au quotidien des parents ou de l'entourage et la construction d'une alliance éducative. Le candidat tire une étude de cas au sort sur trois, sous la supervision du responsable de la session. Après le tirage au sort, le candidat dispose de 15 min pour préparer l'analyse de la situation de l'étude de cas.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale	00 h 30 min	Le candidat dispose de 10 min, pour présenter à l'oral l'analyse de la situation de l'étude de cas. Pendant 10 min, à partir de la présentation orale du candidat, le jury le questionne sur la compétence et sur des aspects de la compétence non abordés dans la présentation orale.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	27/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			Pendant 10 min, le jury questionne le candidat sur la compétence : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité	00 h 25 min	Les attendus pour la production du diaporama et la présentation orale du candidat sont indiqués dans la rubrique « Informations complémentaires » de la modalité. Le diaporama sert de support à la présentation orale du candidat. La situation est issue de la période en entreprise en établissement d'accueil en entreprise du candidat. _____ Pendant 10 min, le candidat présente à l'oral une situation à partir de son diaporama. Pendant 15 min, le jury questionne le candidat à partir de la situation présentée et sur des aspects de la compétence non abordés dans la présentation orale.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 10 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Etude de cas

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.

Le candidat prépare par écrit, sur papier libre, l'analyse de la situation de l'étude de cas. Il dispose de son support et peut s'y référer lors de sa présentation orale en entretien technique. Ce support n'est ni transmis au jury, ni évalué.

Aucun autre support ou document n'est permis.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	28/38

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.
L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.
Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.
Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien technique et d'un guide d'entretien.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le questionnement à partir de production(s) se déroule après l'entretien technique.
En amont de l'examen, le candidat conçoit un diaporama et prépare sa présentation orale.
Dans sa présentation orale et son diaporama, le candidat veille à respecter l'anonymat de la structure et des personnes.
En amont de la session du CCP, le candidat remet la version numérique de son diaporama au responsable de la session.

Le diaporama est composé de 5 à 7 diapositives, hors page de garde et sommaire.

Le candidat présente une action d'accompagnement à la parentalité qui est soit mise en œuvre, soit en cours d'élaboration pendant sa période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant.

Le candidat :

- Présente la structure.
- Indique la thématique de l'action d'accompagnement à la parentalité.
- Explicite sa participation à la démarche méthodologique d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'action d'accompagnement à la parentalité.
- Explique, le cas échéant, le choix des partenaires en lien avec l'action d'accompagnement à la parentalité.

Le diaporama n'est pas évalué.

Le candidat choisit les thèmes (police de caractère, couleur, effets visuels, arrière-plan), il peut intégrer des photos, des illustrations (dans le respect de la loi). L'utilisation des effets sonores, musique, vidéos est exclue. Les diapositives sont numérotées.

Présentation orale et entretien avec le jury

L'utilisation par le candidat d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite.
Le candidat peut disposer d'un support papier pour sa présentation orale, il peut s'y référer lors de sa présentation orale.
Ce support papier n'est ni transmis au jury, ni évalué.
Le candidat prépare sa présentation orale à partir des éléments indiqués pour la réalisation du diaporama.
Le jury n'intervient pas pendant la présentation orale du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	29/38

Le jury questionne le candidat après la présentation orale du candidat.
Le jury dispose de consignes relatives à la conduite de l'entretien et d'un guide d'entretien.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 55 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent tout au long de l'entretien technique et du questionnement à partir de production(s).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

La composition du jury est précisée dans l'arrêté de spécialité relatif au titre professionnel d'intervenant éducatif petite enfance.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Une surveillance doit être assurée pendant le temps de préparation du candidat pour l'étude de cas de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	30/38

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Intervenant éducatif petite enfance

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<u>Mise en situation professionnelle reconstituée :</u> Une salle ou plusieurs salles qui permettent d'organiser les espaces suivants : - Espace de change. - Espace de sommeil. <u>Etude de cas :</u> Une salle avec autant de tables et de chaises que de candidat.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. La salle pour réaliser le change doit être raccordée pour l'arrivée et l'évacuation d'eau.
Entretien technique	Une salle ou un bureau permettant d'accueillir 3 personnes au minimum. La salle ou le bureau est équipé d'une table et de 3 chaises.	La salle doit garantir la confidentialité des échanges.
Questionnement à partir de productions	Une salle ou un bureau permettant d'accueillir 3 personnes au minimum. La salle ou le bureau est équipé d'une table et de 3 chaises. Ordinateur et vidéoprojecteur	La salle doit garantir la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Une salle ou un bureau équipé d'au moins deux tables et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	31/38

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanée pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanée pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Salle ou plusieurs salles aménagées selon les indications présentées dans le tableau précédent.	1	Sans objet
Équipements	1	Une poupée d'entraînement au change, moins de 6 mois. Une grenouillère bébé avec pieds et un body adaptés à l'âge de la poupée d'entraînement.	1	Chaque candidat a une poupée d'entraînement au change.
	1	Équipements pour l'espace de change : Un plan de travail pour le propre et pour le sale. Un matelas à langer ou un coussin de change, une protection en tissu éponge, une cuvette, une poubelle à pédale avec un sac poubelle, un bac à linge sale. Un gant de toilette, une serviette éponge spécifique pour la poupée d'entraînement. Un paquet de couches jetables adapté à la poupée d'entraînement, un savon, des compresses stériles, des mouchoirs en papier. Un savon liquide pour les mains, une serviette éponge. Un tapis d'éveil.	1	Le plan de travail est accolé à l'arrivée d'eau froide et d'eau chaude avec une évacuation d'eau.
	1	Équipements pour l'espace de sommeil : Un lit à barreaux sécurisé avec barrière amovible ou un lit au sol ou un lit barquette adaptés à la poupée d'entraînement de moins de 6 mois. Un matelas, une alèse, un drap housse. Une gigoteuse adaptée à la poupée d'entraînement de moins de 6 mois.	1	Sans objet
	1	Un ordinateur Un vidéoprojecteur	1	Sans objet
Autres	1	Papier A4 Stylo	1	Papier A4 et stylo pour les jurys et les candidats.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	32/38

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	33/38

ANNEXE 3

GLOSSAIRE DU REFERENTIEL D'EVALUATION (RE)

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	35/38

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IEPE	RE	TP-01452	01	14/12/2025	16/12/2025	36/38

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

